



Nivigne et Suran

Bulletin municipal N°5

Édition 2021

Edito

Nouveau mandat, nouvelle équipe pour le groupe de travail de la commission communication.

Composée de membres élus et non élus, font partie de ce groupe de travail : Sandrine Lecorney, Dominique Perret, Hélène Levrat-Clerc, Max Varéon, René Borrel, Jean-Marc Braemer, Bernard Prin, Corinne Bernigaud, Céline Helleringer et Nadine Pollet.

Suite à une période très particulière avec la crise sanitaire, nous avons essayé de relater au mieux ce qui s'est passé dans notre commune tout au long de cette année.

Premier bulletin pour cette nouvelle équipe, avec les rubriques suivantes : informations communales, mise en place de la nouvelle équipe municipale, de nouvelles commissions, la vie associative et l'arrivée de nouvelles associations sur notre territoire, ainsi que quelques infos sur les initiatives locales et les infos utiles ainsi que notre agenda.

Après le bulletin, le challenge pour la commission est de travailler sur le site internet (mises à jour, évolution...) et de développer d'autres moyens de communication, mais également le changement de nos panneaux d'affichage dans les hameaux.

Bonne lecture à tous.

Nadine Pollet et l'équipe communication

Sommaire

p. 3	Le mot du maire
p. 4	Informations communales
p. 21	Les fontaines de la commune
p. 31	La famille Cotton
p. 36	Vie associative
p. 53	Initiatives locales
p. 56	Tour de l'Ain et tour de France
p. 58	Un Islandais à Corcelles
p. 60	Vie économique locale
p. 61	État civil 2020
p. 62	Infos pratiques
Dernière de couverture Agenda 2021	

Édité par la mairie de Nivigne et Suran, comité consultatif communication : Nadine Pollet, Sandrine Lecorney, Dominique Perret, Hélène Levrat-Clerc, Max Varéon, René Borrel, Jean-Marc Braemer, Bernard Prin, Corinne Bernigaud, Céline Helleringer.

Photo de couverture :

Fontaine au milieu de Germagnat - René Borrel

Parution : décembre 2020

ISSN 2727-9340

Achévé d'imprimer en France

par Ain'Prim Poncet 01960 Péronnas

Imprimerie écoresponsable

Création et mise en page :

PopcOrn // Design graphique

Nivigne et Suran

06 63 90 45 48

popcorn01@orange.fr



Le mot du maire

Mesdames, Messieurs,

Je tiens à remercier les habitants de Nivigne et Suran pour la confiance accordée ce 15 mars 2020 à l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire.

Dans un contexte très particulier, cette échéance marque la première désignation des représentants de notre nouvelle commune au suffrage universel.

Installés seulement le 27 mai après le déconfinement, vos élus se sont mis immédiatement au travail et s'approprient les dossiers en cours.

Cette équipe, renouvelée à 50%, paritaire, représentative de l'ensemble du territoire communal, s'engage pour

6 ans au service de tous les habitants.

J'adresse tous mes remerciements et toute ma gratitude aux élus sortants, qui ont œuvré pour le bien de notre collectivité.

Je n'oublie pas les agents municipaux qui ont répondu présents pendant toute cette période délicate en s'adaptant avec efficacité aux différents protocoles.

La continuité des services a été assurée.

La situation sanitaire que nous traversons, et dont nous ne connaissons pas les répercussions dans la durée, interroge sur notre modèle de développement.

Au plus fort de la crise, nous avons vu se développer des gestes d'entraide et de solidarité dans nos villages : confection de masques, visites et courses pour des personnes seules, réalisations et aménagements divers réalisés par des bénévoles pour la collectivité... De nouvelles priorités se

font jour, la santé et l'alimentation reprennent dans notre vie une place centrale avec la nécessité, encore plus présente, de faire vivre nos commerces et services de proximité !

Les crises ont souvent des vertus : celles de nous questionner sur nos valeurs fondamentales...

Souhaitons que notre manière de vivre ensemble évolue dans ce sens où chacun porte une attention bienveillante sur ses voisins ou sur les personnes isolées ou fragiles.

Nos associations, nombreuses et dynamiques, contribuent à ce challenge malgré les difficultés du moment, et l'annulation en responsabilité de nombreuses manifestations.

Je salue l'engagement citoyen de tous les bénévoles qui s'impliquent tout au long de l'année.

À l'heure où j'écris ces mots, le virus est toujours très présent et appelle de notre part beaucoup de prudence et de vigilance.

**Chacun d'entre nous doit se protéger et protéger les autres
en appliquant les gestes barrières et les mesures d'hygiène,
en espérant un retour progressif à des conditions de vie plus sereines.**

Ce sont mes vœux pour 2021, en vous souhaitant une bonne santé.

Prenez soin de vous et de vos proches.

**Bernard Prin
Maire de Nivigne et Suran**

Informations communales



Bernard PRIN

06 85 28 86 76

Maire de Nivigne et Suran

Délégué communautaire à la
Communauté d'Agglomération
du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B)



Olivier Bernard-Philibert
1^{er} adjoint

Maire délégué de Germagnat
Délégation réseaux, voirie,
cimetière, affouage



Céline Helleringer
2^e adjointe

Maire déléguée de
Chavannes sur Suran
Délégation périscolaire,
culture et patrimoine,
personnel communal



Nadine Pollet
3^e adjointe

Délégation action sociale,
communication, tourisme



Corinne Bernigaud
4^e adjointe

Délégation développement
durable,
embellissement commune,
chemins de randonnée



Jean-Michel Cochet
5^e adjoint

Délégation économie,
bâtiments communaux

Les conseillers municipaux :



Elisabeth Barbier



Florence Fanizzi



Catherine Françon



Guillaume Huguet



Catherine Médina



Virginie Meuzy



Stéphane Moreau



Jean-Paul Rochon



Julien Rollet



Olivier Roussero



Cécile Tissier



Monique Vuillard



Gérard Vuillot

Rétrospective d'une année 2020

« Particulière et compliquée » pour nos collectivités avec le renouvellement des conseils municipaux le 15 mars, suivie dans la foulée du confinement général jusque début mai pour limiter la propagation de la pandémie due au Covid 19.

Le 18 mai, les nouveaux élus sont enfin installés dans leur fonction et élisent le maire, les maires délégués et les adjoints lors du conseil municipal du 27 mai 2020.

Le conseil municipal sera dès lors convoqué les 9 juin, 30 juin, 15 juillet, 14 octobre...

La mise en place du conseil communautaire électif de CA3B se déroulera le 15 juillet et il faudra attendre mi-septembre pour la prise de fonctions des élus dans les différentes instances syndicales (syndicat des eaux, syndicat de rivières...).

Malgré le retard accumulé et les difficultés rencontrées, nos organisations collectives sont en place désormais.

Pour notre commune, de nombreux habitants se sont inscrits dans les comités consultatifs proposés et commencent à travailler aux côtés des élus. Nous espérons que les nouvelles contraintes et limitations de déplacements de cet automne n'entament pas la motivation des participants !

Le samedi 10 octobre, notre assemblée municipale s'est retrouvée en matinée pour réfléchir et finaliser son projet de mandature 2020/2026. Les orientations proposées pendant la période électo-

rale sont précisées et complétées. Une hiérarchisation des projets est validée et l'équipe s'est projetée dans la durée du mandat pour proposer une planification des actions à conduire.

Au printemps, pendant la période de confinement, nos personnels travaillant à l'école (ATSEM) ou dans les services périscolaires (garderie, cantine) ont été placés en autorisation spéciale d'absence (ASA) avec maintien de salaire comme si l'agent était en activité.

Les finances communales seront impactées par ces événements. Nous observons des pertes de produits (locations des salles par exemple) et des charges supplémentaires (produits de désinfections, masques...).

À ce jour, ces effets ne provoquent pas d'inquiétude particulière sur les grands équilibres budgétaires.

Quelques délibérations importantes prises par le conseil municipal en ce début de mandat

- Suppression de la mairie annexe de Germagnat. Cette délibération concerne « la mairie-bâtiment » avec maintien de la commune déléguée de Germagnat et de son maire délégué. Les dossiers en cours et le registre de l'état civil sont transférés à la mairie de la commune nouvelle à Chavannes sur Suran. Les archives sont conservées dans le lieu actuel et le bureau de vote est également maintenu à Germagnat.

- Acquisition de la parcelle AD 108

située en face des commerces par l'Etablissement Public Foncier (EPF) pour la somme de 16 960€. La commune s'engage par convention avec l'EPF à racheter le bien durant la période de portage d'un délai maximum de 10 ans. Pendant cette période, la commune procédera au paiement chaque année du remboursement de 1/10^e du montant, en sus des frais de portage correspondant à 1,5% par an du capital restant dû.

- Modification du tableau des emplois pour créer un poste supplémentaire d'adjoint technique polyvalent à temps complet.

Dans le cadre du transfert de compétences voirie et assainissement à CA3B, notre agent titulaire assure des prestations (financièrement compensées par CA3B) pour une très grande partie de son temps de travail et répond également en journée aux interventions de notre CPINI (Centre de Premiers secours Non-Intégré).

Pour répondre à d'autres besoins dans le cadre de la fusion de nos communes, pour assurer la nécessité d'harmoniser les services rendus, la commune a recruté Alexis Audergon en contrat à durée déterminée de 6 mois en 2019, puis de 8 mois en 2020.

Un poste à temps complet est donc créé, qui sera annualisé comme celui de Michel Chalon. Alexis devrait s'engager, dès le 1^{er} janvier, sur un contrat à durée déterminée (CDD) de deux années.

Bernard Prin

Informations communales

Comité Consultatif d'Action Sociale

Pour ce nouveau mandat, une nouvelle équipe, composée de 10 personnes, a pris ses fonctions le 9 juin 2020. Le comité Consultatif d'Action Sociale est composé de membres élus et non élus de notre commune qui s'intéressent à toutes les questions relatives à l'action sociale de la commune. Ce comité se réunira autant de fois qu'il sera jugé nécessaire. Vos demandes d'aide sont étudiées en binôme par le maire et la responsable du CCAS. Si besoin, un avis est demandé à l'ensemble des membres du comité ; toutefois, les demandes sont anonymisées lors de l'étude des dossiers. En aucun cas les noms des demandeurs ne sont transmis aux membres. Les membres du CCAS s'engagent à respecter une confidentialité rigoureuse concernant les informations dont ils ont connaissance au cours des débats.

Habituellement, lors de la fête des mères, la mairie et le comité souhaitent la bienvenue aux nouveaux nés de la commune autour d'un verre de l'amitié. Malheureusement, ce temps d'échange et de partage n'a pas été possible cette année.

Compte tenu du contexte sanitaire particulier de

cette année et par mesure de prévention envers nos aînés, c'est avec regret que la mairie a fait le choix d'annuler également le traditionnel repas du CCAS en novembre.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Une demande

Mairie de Nivigne et Suran

1 place de la mairie 01250 Nivigne et Suran
Tél. : 04 74 51 70 52

Mail : mairie@nivigne-et-suran.fr

M. Le Maire : Bernard Prin Tél : 06 85 28 86 76

Mail : bernard.prin@nivigne-et-suran.fr

ou la responsable du CCAS

Mail : virginie.meuzy@nivigne-et-suran.fr

Corinne Bernigaud, Florence Fanizzi, Guillaume Hugué, Virginie Meuzy, Nadine Pollet, Marie-Paule Evieux, Arlette Grenat, Cécile Joseph, Christelle Lagarde, Sophie Théry.

L'équipe du CCAS

« Coup de pouce aux vacances »

Âge limite 18 ans, attribué par enfant, selon le quotient familial.

Tarifs du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 :

- | | |
|---|--|
| - Centre aéré sans hébergement..... | Quotient inférieur à 900€ : 4€ / jour
Dans la limite de 25 jours/an consécutifs ou non |
| - Avec hébergement : colonie, camp..... | Quotient inférieur à 900€ : 8€/nuitée
Dans la limite de 10 nuitées/an consécutives ou non |
| - Voyage scolaire, linguistique, classe découverte.....
(aide accordée par cycle-primaire-collège-lycée) | Quotient inférieur à 900€ : participation à hauteur de 35% du montant total du séjour |

**Vous pensez pouvoir bénéficier du « Coup de pouce aux Vacances »,
contactez le secrétariat de mairie au 04 74 51 70 52 ou par mail à mairie@nivigne-et-suran.fr**

Toutes les informations données pour la constitution du dossier resteront confidentielles.

NUMÉROS UTILES : besoin d'un renseignement, d'une aide...

- Assistantes sociales du secteur :
Mme Cordier et Mme Jentellet - 04 74 45 17 32
- Centre départemental de solidarité (CDS) de la
Croix Blanche - Bourg en Bresse : 04 74 45 17 32

SNATED (Service National d'Accueil
Téléphonique pour l'Enfance en Danger)
Numéro d'appel totalement gratuit et anonyme :
119

Les bénévoles

Et oui, ça existe dans nos campagnes, même si c'est une catégorie en voie de disparition.

À Germagnat, c'est la menace de voir s'écrouler **la croix** au lieu-dit « Sous le Tillerey » qui a tout déclenché. Quelques bonnes volontés se sont retrouvées et sont allées déterrer cette croix avant qu'elle ne s'écroule. Jean-Mi l'a décapée, consolidée puis repeinte. Le travail terminé, il y avait la moitié du village pour aller la reposer.

Ce fut au tour du **Suran** d'être nettoyé au niveau des deux ponts. Les arbres morts tapant dans les piles, qui venaient d'être refaites, entravaient le bon écoulement de l'eau. Comme le niveau de la rivière était au plus bas, avec de la bonne volonté et quelques efforts, le Suran fut débarrassé de ses encombrants.

Les **barrières** entourant les ponts et supportant les pots de fleurs ainsi que les bancs furent repeints.

La **croix en pierre et le monument aux morts devant l'église** furent décapés et retrouvèrent presque un coup de jeunesse.

Une nouvelle fontaine fut implantée au lieu-dit « Le Champ Perrodet » à La Chanaz (voir l'article de la commission fontaines).

Comme quoi, avec de la bonne volonté, si on se prend un peu en main et que l'on ne compte pas que sur les autres, il est possible de faire de belles choses pour la collectivité et d'en tirer un immense plaisir.

Merci à tous ces bénévoles.

René Borrel



Ouverture de la commission citoyenne sur le développement durable

Après le renouvellement du conseil municipal, la commission citoyenne sur le développement durable (composée d'élus et d'habitants) voit le jour en septembre 2020.

Avec l'épuisement des ressources fossiles (pétrole, charbon, gaz...) et la crise environnementale, le climat est l'un des grands enjeux sociétaux du 21^e siècle. Pour réduire notre impact sur le dérèglement climatique, nous devons modifier nos sociétés et modes de vie. À tout âge et dans tout contexte, chacun doit être formé aux bases scientifiques du climat afin de pouvoir comprendre la situation, décrypter les informations, se faire une opinion et agir à l'échelle collective comme individuelle.

En jouant au jeu collaboratif « la Fresque du Climat », lors de leur deuxième réunion en octobre, les participants de la commission ont pu appréhender les différents

enjeux de l'urgence climatique. Ce jeu est basé sur les différents rapports du GIEC (Groupement Intergouvernemental des Experts sur le Climat), créé par l'ONU en 1988. Les citoyens ont donc commencé l'année sur des bases scientifiques les plus à jour en matière de climat. Chacun a pu partager son état d'esprit, ses questionnements et ses envies pour notre territoire et particulièrement pour la commune.

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (74 communes, 135 000 habitants en 2018) partage aussi notre envie d'agir sur notre territoire pour s'adapter et ralentir les effets de ces dérèglements, avec son « **Plan Climat - Air Energie Territorial** » (axes : mobilité, habitat, agriculture et alimentation...).



Zéro phyto

Depuis plusieurs années, la commune a signé la charte Zéro phyto. Nos agents communaux désherbent les rues et autres sites de notre territoire avec un mélange bio préparé par leur soin à base de vinaigre blanc, sel fin et liquide vaisselle.

Recette :

- 10 litres vinaigre blanc
- 700 grammes de sel fin
- 100 ml de liquide vaisselle



Comment agir au niveau local ?

C'est la question que s'est posée la commission développement durable de Nivigne et Suran, constituée d'une quinzaine de membres. Voici les **premières idées, thématiques et pistes d'actions** qui ont germé et sur lesquelles la commission s'est répartie en différents groupes de travail pour cette année :

- La sensibilisation : "rien ne se fera si on ne sait pas pourquoi on le fait".

En actions : création d'un jardin partagé, animations et interventions auprès des citoyens et particulièrement des jeunes, évènements festifs...

- La mobilité : la majorité de nos émissions de gaz à effet de serre provient de nos déplacements.

En actions : inscription au réseau « Mon village Bouge », création d'un réseau de covoiturage, promotion et accessibilité des informations sur les modes de déplacement doux.

- La gestion de nos déchets : "le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !"

Face aux dépôts de déchets sauvages et au nombre croissant de déchets sur notre territoire (+ 4,7 : évolution du tonnage 2017-2018 CA3B).

En actions : réflexions autour du compostage et du recyclage, du ramassage de déchets et de la sensibilisation à la gestion des déchets.

- La communication : "si on n'en parle pas, on ne le fera pas !"

En actions : mise en avant des initiatives déjà en place sur le territoire, rédaction d'articles pour le bulletin

municipal et dans les actualités de la commune, inscription au Label Zéro Phyto.

- Les énergies renouvelables : "le coût de l'énergie descendra lorsque nous passerons à l'énergie renouvelable."

En actions : création d'un groupe de travail pour réfléchir et imaginer les meilleures options pour la commune.

Pour en savoir plus :

- D'autres animations de la Fresque du Climat auront lieu cette année à destination des citoyens et citoyennes.

La commission est bien sûr ouverte à tous et à l'écoute des habitants de la commune de Nivigne et Suran.

- Maëleenn Dano : malnn.dano@gmail.com
(animatrice de la Fresque du Climat et habitante de Nivigne et Suran, membre de la commission développement durable).

Maëleenn Dano

BRÈVE

ANTENNE ORANGE

À l'automne 2018, nous avons été sollicités par l'entreprise pour déployer sur notre commune un système antenne afin d'améliorer le réseau mobile.

Après plusieurs réunions, un site correspondant au cahier des charges a été détecté, et un bail a été accepté par le conseil municipal.

Des permanences publiques ont été proposées pour répondre aux inquiétudes des riverains.

Mais sans aucune explication, l'entreprise Orange abandonne son projet et dénonce le bail.

Bernard Prin

Nivigne et Suran intègre le réseau « Mon Village Bouge »

À l'occasion des discussions de la période pré-électorale, le thème de l'écomobilité s'est imposé comme un enjeu d'avenir pour notre commune. Il est notamment apparu qu'une réflexion pouvait être menée pour promouvoir la pratique du covoiturage.

Début septembre, la commune de Nivigne et Suran a saisi l'opportunité d'intégrer le collectif « Mon Village Bouge ». Il s'agit d'un réseau de villages pilotes pour une mobilité sobre, lancé début 2020 par les associations « Bourg Nature Environnement » et « AutoBus », avec le soutien de la CA3B.

Dix villages du bassin de Bourg-en-Bresse (dont nos voisins de Simandre, Val-Revermont et Courmangoux) travaillent ensemble à promouvoir l'écomobilité. Il s'agit d'un lieu d'information, d'échange d'idées et de retours d'expériences. Stimulé par cette saine émulation, chaque village est invité à lancer ou renforcer quelques actions simples pour que les habitants essaient de se déplacer autrement qu'en auto-solo.

Lors des rencontres trimestrielles du collectif « Mon Village Bouge », chaque commune est représentée par un binôme constitué d'un élu municipal et d'un citoyen référent. **Stéphane Moreau, Maëleann Dano et Robin Ruelen**, membres de la commission développement durable, représenteront la commune de Nivigne et Suran.

La première réunion du collectif, tenue en septembre, a permis de dégager trois thématiques principales autour de l'écomobilité :

- la « démobilité » (télétravail, courses groupées...)
 - la promotion des déplacements à vélo
 - le développement du covoiturage vers la ville-centre.
- La commission développement durable et le conseil municipal ont souhaité dans un premier temps concentrer leur action vers la promotion et l'organisation du covoiturage.

À noter que la Fabrique du Revermont, à Simandre, dispose de bureaux destinés au télétravail.

Par ailleurs, plusieurs villages du Revermont (Journans, Courmangoux...) ont mis en place des outils simples permettant aux covoitureurs de se mettre en réseau pour se rendre facilement vers Bourg-en-Bresse pour leurs déplacements professionnels et récréatifs. Accompagnée par des référents issus du réseau « Mon Village Bouge », **la commission développement durable va travailler à la mise en place d'une plateforme permettant aux candidats au covoiturage de se lancer dans cette belle aventure.**

À suivre...

Stéphane Moreau

Pour en savoir plus sur le réseau « Mon Village Bouge » :

<https://monvillagebouge.wixsite.com/monvillagebouge>



Participez au Prix de l'écomobilité

Vous êtes invités à participer au Prix de l'écomobilité organisé par l'association AutoBus.

Vous résidez à Bourg-en-Bresse ou en périphérie et vous souhaitez réduire votre usage de l'auto en solo. Choisissez un de vos trajets automobiles habituels (entre 5 et 50 km).

Essayez de le faire autrement (vélo, car, covoiturage, transport à la demande...) ou de ne pas le faire (télétravail, courses groupées...).

Racontez votre expérience pour que d'autres s'en

inspirent (nous vous proposerons une interview).

Les témoignages seront diffusés dans les médias locaux. Les meilleurs témoignages seront primés (prix en cours de préparation).

Inscrivez-vous et faites votre essai quand vous voulez.

Pour en savoir plus et pour vous inscrire :
stephane.moreau@nivigne-et-suran.fr

Stéphane Moreau

Les marrons sont nos amis

L'automne est là. La nature a pris ses belles couleurs et ses marrons d'Inde (ceux avec une bogue épineuse de couleur verte, à ne pas confondre avec la châtaigne à bogue plus piquante : ceux-là, on s'en régale avec la dinde).

Les enfants adorent jouer et faire des bonhommes avec. Mais nous pouvons en faire également de la lessive. Et oui, de la lessive ! Je vous partage une recette.

Il vous faut :

- 25 marrons (sans la bogue)
- 1 litre d'eau chaude
- 1 mixeur
- 1 récipient
- 1 passoire
- 1 bidon de récupération (ancien bidon de lessive)



1. Ramassez quelques beaux marrons.

2. Mettez-les dans le mixeur pour les broyer. Si vous ne possédez pas de mixeur, pas de panique : enveloppez-les dans un torchon et un coup de marteau pour les écraser, ça défoule !

3. Mettez les marrons broyés dans un récipient et ajoutez l'eau chaude.

4. Attendez que l'eau refroidisse. Vous pouvez remuer à l'aide d'une cuillère en bois. Cela va ressembler à du lait.

5. Filtrez le « lait » dans le bidon avec la passoire.

6. Utilisez votre lessive aux marrons comme n'importe quelle autre lessive. Elle est idéale pour le linge de couleur. Cette lessive ne sent rien, pas d'odeur comme les lessives industrielles.

Il faut bien nettoyer les ustensiles que vous avez utilisés, car le marron d'Inde n'est pas comestible.

Le petit plus : vous pouvez mettre le reste de marrons broyés au compost.

Petit conseil :

Pour les taches, bien les savonner avant la mise en machine avec un savon au fiel de bœuf. Même les bodys de bébé n'y résistent pas !



Hélène Levrat-Clerc

CPINI

Ah, sacrée année 2020 !!

Elle nous aura fait modifier nos habitudes aussi bien sur le plan personnel que professionnel.

Chez les pompiers, elle a chamboulé les pratiques avec le confinement et couvre-feu. A l'heure d'écrire ces mots, nous rentrons dans une seconde phase de restriction de déplacements pour essayer de limiter cette crise sanitaire sans précédent.

Nos interventions ont dû suivre des précautions très contraignantes avec le port du masque pour les victimes et le personnel d'intervention, le but étant de préserver les personnes et maintenir la protection de vos pompiers.

Nos exercices mensuels de maintien des compétences ont été mis entre parenthèses ; les formations au sein du service départemental mises quasiment à l'arrêt, afin d'assurer la disponibilité des effectifs pour vous, concitoyens.

Nous avons dû faire bloc, nous pompiers, devant cette crise sanitaire de grande envergure. Mais, par ces mots, je souhaite surtout relayer les consignes et vous inviter au strict respect des consignes de distanciation, afin de vous préserver.

Cette année aura pourtant bien commencé. Pour rappel, lors des vœux de la municipalité, nous avons évoqué la possibilité d'une formation de la population de notre commune « aux gestes de premiers secours ». Grâce à votre volonté d'aider votre pro-

chain, vous avez été pas moins d'une trentaine de personnes à venir vous inscrire à cette session organisée par votre Centre de Première Intervention et financée par votre commune. Je souhaite remercier notre monitrice Delphine Curvat du centre de secours de Corveissiat pour sa disponibilité. Je remercie également votre engagement car vous venez enrichir la commune d'autant de personnes pouvant pratiquer ces gestes d'une importance capitale.

Je sais qu'un certain nombre d'entre vous souhaitait poursuivre vers une formation plus approfondie des gestes de premiers secours. Nous n'avons pas oublié votre implication mais, encore une fois, cette année étant particulière, nous attendons les consignes départementales pour revenir vers vous et vous informer rapidement de sa planification.

Concernant le nombre d'interventions sur 2020, celui-ci devrait être du même ordre de grandeur que 2019 à savoir d'une quarantaine de départs. A noter que tous les déclenchements du SDIS 01 ont été honorés par le Centre de Première Intervention de Nivigne et Suran. Par ces mots, je souhaite remercier l'ensemble de la compagnie. Sachez qu'elle saura intervenir auprès de vous de manière professionnelle.

2021 sera aussi l'heure d'un changement d'importance au niveau du système de déclenchement de l'alerte avec la mise en place au niveau départemental du nouveau réseau d'alarme. Votre Centre de



première intervention a opté pour le déclenchement individuel par bip, c'est-à-dire que le CTA (centre de traitement de l'alerte) déclenchera les pompiers selon leurs disponibilités et également en fonction de leurs formations. Ce système de gestion est piloté informatiquement.

Ce système nous permettra également d'avoir, sous notre seule responsabilité, certaines interventions sur notre commune mais aussi, dans certaines configurations, de pouvoir compléter des véhicules du corps départemental. Ce système permettra un meilleur maillage qu'à l'heure actuelle où les compléments de véhicule ne se font qu'en « déshabillant » un autre secour du département.

Celui-ci permet aussi de mettre en valeur les compétences acquises par chacun de vos pompiers durant les formations.

Nos effectifs aussi évoluent, deux de nos collègues n'ont pas renouvelé leur engagement auprès du Centre de Première Intervention : Stéphane Meuzy

& Jérémy Bluteau. Je tiens à les remercier pour leur engagement et leur implication durant toutes ces années de service au sein de notre Compagnie.

A cette occasion, rappelons que toutes les personnes désireuses de rejoindre nos rangs sont les bienvenues. Nos pompiers sont formés et opérationnels, ils sauront vous accompagner durant vos formations et sur les interventions. Chacun peut participer à l'aide aux personnes, bien nécessaire dans nos communes où le premier Centre de Secours est à plus de 15 minutes. Les pompiers sont également, au-delà des services à la population, une grande famille où la convivialité est de mise ! N'hésitez pas à venir vous renseigner et nous rejoindre.

Enfin, au nom de la compagnie des sapeurs-pompiers de Nivigne et Suran, je vous souhaite à toutes et tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année et en espérant que 2021 sera meilleure.

David Bonnier, chef de corps

Camping municipal

Suite au confinement, notre camping a ouvert seulement le 1^{er} juillet et a refermé ses portes le 30 septembre. Comme la saison dernière, Brigitte Dauvergne a occupé le poste de régisseur pendant cette période. Malgré toutes les difficultés liées à cette situation, notre camping a très bien fonctionné durant ces quelques semaines d'ouverture.

En quelques mots, Brigitte nous donne son ressenti sur la période, et quelques chiffres :

« La plupart des campeurs aiment la tranquillité, la nature, être au bord de l'eau. La situation particulière dûe au Covid cette saison a permis d'avoir plus de Français qui n'ont pas pu partir en voyage ; certains venaient des villes proches comme Bourg-en-Bresse. J'ai accueilli près de 440 personnes sur les 3 mois d'été.

Dans l'ensemble, les campeurs aiment beaucoup ce camping qu'ils trouvent magnifique et bien entretenu, la région leur plaît beaucoup car ils peuvent faire beaucoup de randonnées ou du vélo. Certains qui avaient prévu de ne rester que 2 jours sont restés plus d'une semaine, la découverte de la région leur plaisait ; souvent, c'étaient des randonneurs ou des vacanciers équipés de quads.

Ils ont apprécié les services de nos commerces, c'était important d'avoir du pain frais le matin pour beaucoup d'entre eux. »

Une nouvelle saison qui s'achève sur une note très positive, tant par la fréquentation de notre site que par une rentrée financière plus que satisfaisante. Je tiens à remercier Brigitte Dauvergne pour son investissement ainsi que nos agents techniques, Michel et Alexis, pour tout l'entretien effectué.

Nadine Pollet



Culture et patrimoine

Malgré un premier semestre 2020 pendant lequel aucun projet n'a pu être mis en place, les groupes de travail chargés de la culture et du patrimoine ont pu se renouveler en partie suite aux élections municipales du mois de mars.

Après l'appel aux habitants pour intégrer les commissions municipales, de nouveaux membres sont venus épauler et enrichir les projets de cette commission.

Ainsi, le groupe patrimoine a commencé, l'été dernier, le projet de rédiger un inventaire de tout le patrimoine de la commune de Nivigne et Suran. Cette commande du conseil municipal a pour but de créer un « catalogue » du patrimoine, afin de le mettre en valeur en le faisant connaître et en assurant sa conservation.

La première étape de ce projet a été de photographier tous les éléments à inventorier : bâtiments et lieux remarquables, ponts, moulins, fontaines...

Il s'agira ensuite de classer, légénder et situer ces éléments.

Le groupe de travail souhaite créer une version numérique de cet inventaire, afin de le partager sur le site internet de la commune. Cela permettra également de le valoriser auprès de l'office du tourisme, afin de faire connaître notre commune et favoriser le tourisme.

D'autres idées ont également émergé : créer un dépliant à destination des touristes pour donner envie aux visiteurs de connaître notre village et ses particularités, s'associer au groupe de travail sur les chemins de randonnées afin d'établir une « randonnée du patrimoine ».

Le groupe patrimoine travaille aussi actuellement sur nos croix de chemin. Il est à la recherche de documents les représentant (cartes postales, photos...). Merci de contacter le secrétariat de mairie si vous disposez de tels documents, nous en ferons des copies.

Le groupe culture, quant à lui, s'est associé à l'association de théâtre « Neuf heures moins le quart » et au CCAS pour programmer sur notre commune, en janvier 2021, le spectacle « Vieille moi jamais » de la Dieselle Compagnie (voir encart). Nous espérons que les conditions sanitaires nous permettront de mener ce projet jusqu'au bout.

La Médiathèque

Malgré les fermetures de mars à mai, puis en novembre, la médiathèque a souhaité garder un lien avec ses lecteurs en proposant un service de prêt en drive. D'autre part, l'équipe des bibliothécaires volontaires a accueilli cette année une nouvelle bénévole, et nous avons continué à renouveler le fond documentaire lors des campagnes d'achats du printemps et de fin d'année et à emprunter des documents à la Bibliothèque Départementale de Prêt lorsque cela était possible. Nous espérons pouvoir vous présenter bientôt ces nouveaux documents.

En janvier, la médiathèque a proposé, en collaboration avec Colibris 01 Bresse, une soirée débat sur le



Vendredi 15 janvier 2021 à 19h – Durée : 1h10
Salle polyvalente de Chavannes
à Nivigne et Suran
À partir de 11 ans
Réservation obligatoire :
9heuresmoinslequart@gmail.com
+ Exposition en lien avec le spectacle
du 4 au 29 janvier 2021
à la médiathèque de Chavannes.

thème « quelle agriculture voulons-nous ? ». Après la projection d'un court métrage sur le village en transition Ungersheim en Alsace, les personnes présentes ont pu débattre sur ce sujet.

Toutes les autres animations prévues en 2020 ont malheureusement dû être annulées.



Le groupe animation de la médiathèque et le groupe culture espèrent pouvoir se réunir bientôt pour réfléchir à de nouvelles animations et à d'autres événements culturels à vous proposer sur la commune à partir du printemps 2021.



Périscolaire

TAP

Le nouveau conseil municipal a décidé de maintenir les temps d'activités périscolaires comme ils existaient depuis 5 ans maintenant.

Ces temps d'activités périscolaires sont appréciés par les enfants, car ils leur permettent de découvrir et explorer deux nouvelles activités par an.

Les activités prévues pour le deuxième semestre de l'année 2019-2020 ont dû être annulées en raison du confinement et de la reprise progressive de l'école de mai à mi-juin.

Pour cette nouvelle année scolaire, les temps d'activité périscolaires n'ont commencé qu'à la rentrée des

vacances de la Toussaint. Une vingtaine d'élèves sont inscrits et participent lors de ce premier semestre à un atelier couture mené par Marie Rivière et un atelier d'éveil corporel par Gaëlle Gisbert.

Garderie

La commune organise un accueil périscolaire les jours d'école, le matin de 7h30 à 8h35 et le soir de 16h30 à 18h30. Pour toutes questions sur le fonctionnement du service périscolaire (cantine, garderie), n'hésitez pas à contacter **Dominique Yvonnet, notre agent communal, au 06.75.82.83.75**

Céline Helleringer, Virginie Meuzy

L'école

L'année 2019-2020 s'est terminée d'une manière très insolite pour tout le monde. Les deux mois de confinement ont vu la mise en place de « l'école à la maison » et les enseignants ont alors appris à travailler avec leurs élèves à distance. Le déconfinement, au mois de mai, a apporté un nouveau défi avec l'accueil des élèves en alternance. Les élèves et leurs parents ont alors dû s'adapter continuellement aux nouveaux modes de fonctionnement et aux différents plannings. Les agents communaux quant à eux ont modifié leurs emplois du temps pour prendre en compte le protocole sanitaire (désinfection régulière, accompagnement des élèves pour le lavage des mains, aménagement et déménagement des classes pour mettre en place la distanciation,...).

Cette rentrée 2020 était donc attendue car elle a permis un retour quasiment à la normale avec un protocole sanitaire allégé.

En octobre, la classe des GS-CP a pu bénéficier d'une animation de l'AGEK sur les petites bêtes vivant dans et au bord du Suran (voir ci-dessous). Et toute l'école a participé au Festival du Film d'animation pour la Jeunesse, proposé cette année à distance. Chaque classe a visionné, en salle de motricité et sur grand écran, une sélection de l'équipe du festival :

- cycle 1 : *La Chouette en toque*. La Chouette du cinéma aborde avec humour la chaîne alimentaire, invite les enfants à la pâtisserie et évoque la valeur affective de notre nourriture.
- cycle 2 : *Les mal-aimés*. Comment protéger notre biodiversité (et donc, notre planète), si on ne la connaît pas ou pire, si on en a peur ?
- cycle 3 : *Les fantastiques livres volants de M. Morris*

Sortie AGEK des GS-CP

Ce matin, on est parti au bord du Suran à pieds. Monsieur Forey a apporté des petites pelles, des spatules, des loupes, des épuisettes et des petites boîtes. On a fait deux groupes : un qui cherche des bêtes dans la terre et un qui cherche des bêtes dans l'eau. Après on a échangé les groupes. On a trouvé :

- dans la terre : des escargots, des vers de terre, des limaces, des chenilles.
- dans l'eau : des poissons, des coquillages, des larves de libellules.

Un papa et des mamans nous ont aidés. Enfin, on est rentré à l'école à pieds.

C'était trop bien cette sortie.

Lessmore. Un programme de cinq courts-métrages sur le thème de l'imaginaire et de l'imagination.

Cette accalmie fut de courte durée puisque, dès la rentrée des vacances de Toussaint, il a fallu faire face à un nouveau protocole demandant aux élèves de porter un masque à partir du CP, limitant le brassage des groupes et nous imposant de faire une croix sur une partie des activités qui nous tiennent à cœur, comme les ateliers de Noël par exemple qui permettent à tous les élèves de l'école de préparer les fêtes de fin d'année dans la coopération et la bonne humeur.

Pour autant, nous essayons de garder cette bonne humeur qui permet à tous d'être contents de se retrouver chaque jour avec :

- dans la classe des Petite et Moyenne Sections : 21 élèves, Carole Puthod et Caroline Chapelan, les enseignantes et Josyane Monney, l'ATSEM
- dans la classe de la Grande Section et du Cours Préparatoire : 22 élèves, Bérengère Valette et Damien Cornet, les enseignants et Florence Evieux, l'ATSEM
- dans la classe du Cours Élémentaire - 1^{ère} et 2^{ème} année : 21 élèves et Eugène Médina, l'enseignant
- dans la classe du Cours Moyen - 1^{ère} et 2^e année : 19 élèves, Céline Helleringer et Damien Cornet, les enseignants.

Nous espérons pouvoir mettre en place nos projets à partir du printemps prochain, et notamment : le carnaval, le CROSS de l'école, la fête de l'école et le voyage des CE et CM qui devait avoir lieu en juin dernier et a été annulé.

Céline Helleringer



Mon année 2020 à l'école

C'était étrange avec le covid19, on ne savait jamais ce qui allait arriver... J'ai appris à l'école qu'il y avait le covid 19. Le confinement s'est plutôt bien passé et après le confinement, l'école avait un petit peu changé, mais je me suis habituée . A la rentrée en septembre c'était normal mais après les vacances de la Toussaint tout le monde doit porter un masque.

Adèle

Avant, c'était bien sans le masque et maintenant ça nous change la vie. Mais on va s'habituer à avoir le masque toute la journée. Je n'aime pas les devoirs à l'école parce que ça devient dur. Cette année, on a des correspondants. Moi je vais avoir une fille qui s'appelle Lilouane, c'est comme Lilou, mon prénom.

Lilou

Pendant le confinement, on faisait l'école à la maison mais je n'arrivais pas à travailler. Quand je suis revenu à l'école, j'ai pu travailler et j'ai adoré les mathématiques et le français. En classe, on a des correspondants, et au début de l'année, on a pu aller à la piscine.

Yanis

Cette année, nous avons fait des dictées sur Harry Potter et sur la cigale et la fourmi. C'est très difficile de porter des masques à l'école, mais on s'habitue.

Cécile

On est allé à la piscine et dans la classe, on a des coins jeux.

Timéo

C'est dur de porter les masques, mais on s'habitue de plus en plus.

Alexis

A cause du confinement, nous n'avons pas pu aller à Paris ! Nous avons fait école à la maison c'était très dur. Maintenant que nous sommes revenus à l'école, nous devons porter des masques. Avec notre maitre, nous avons fait des dessins géants, nous les avons coller sur les placards de la classe.

Alice

L'année 2020 a été très dure avec le covid 19. A la fin de l'année de CE2, on devait aller à Paris, mais avec le covid 19, on n'a pas pu y aller. Le travail à la maison a été très dur car on n'avait pas notre maitre. Et puis la rentrée avec le masque c'était dur mais maintenant on est habitué.

Elsa

L'année 2020 a été très compliquée, nous avons fait l'école à la maison. Nous ne pourrions peut-être pas aller à Paris, nous n'allons pas voir nos correspondants et nous n'avons pas fait le carnaval.

Line

C'était dur de faire nos devoirs à la maison, car on avait beaucoup de travail. Et maintenant, on doit porter le masque à l'école. C'est dur mais on va s'habituer. Et aussi, on devait aller à Paris, mais avec covid19 le voyage a été annulé. On espère pouvoir y aller cette année.

Line

Mon année 2020 à l'école s'est plutôt bien passée. L'année était difficile à cause du covid-19. Au tout début, on entendait parler du covid-19 fin de l'année 2019. En mars, il y a eu le confinement et tout de suite je me suis dit que tout le monde allait mourir. Mais maintenant je me rends compte qu'une

grande partie des gens qui ont eu le coronavirus ne sont pas morts. Sinon les devoirs à la maison c'était pas nul, mais c'était difficile, très difficile parce que mes parents me donnaient deux fois plus de devoirs qu'il fallait. Ça m'énervait mais j'ai réussi à m'en sortir.

Lola

L'année 2020 : ça a été très dur avec le masque dans la classe et quand on fait EPS, et normalement on devait aller à Paris mais avec le covid 19 c'est annulé !

Lucas

Le confinement a été dur pour moi Quand il y avait le confinement on faisait l'école à la maison. Et l'école à la maison c'était dur.

Manon

Ca a été très très dur avec le masque dans la classe. Et le gel hydroalcoolique, et aussi tousser dans son coude. La distance de 1 mètre, c'est très dur. L'année 2020, c'est pas la meilleure !

Pauline

L'année 2020 a été très difficile avec l'école à la maison. Nous ne sommes pas beaucoup allés à l'école et pendant le confinement le maitre nous donnait beaucoup de devoirs. A la rentrée, c'était bien sans les masques, mais maintenant on les porte à l'école.

Léïa

J'ai trouvé que l'année a été difficile, séparée de mes proches, de la famille et des amis. L'école à la maison, ça ne m'a pas dérangée, mais je préfère être à l'école parce que je suis avec mes amis et que c'est plus facile quand le maître nous explique.

Jade

Pôles territoriaux : des services de la CA3B assurés en proximité

Lieux d'accueil du public, les pôles territoriaux sont des lieux d'accueil du public qui apportent des réponses à toutes questions relatives à la Communauté d'Agglomération et à l'exercice de ses compétences (déchets, transport à la demande, ...).

Ils assurent aussi bien d'autres fonctions. Ils suivent l'activité des équipements communautaires de leur secteur, gèrent le planning des locaux sportifs et sont, par ailleurs, les interlocuteurs privilégiés des associations du territoire.

Enfin, ils accompagnent les communes dans leurs relations avec la CA3B. Ils assurent le suivi des budgets d'investissement du Plan d'équipement territorial dont les projets sont définis par les Maires des conférences. Ils pilotent aussi les instances de gouvernance locales (conférences territoriales, réunion des maires, groupes de travail). Leurs missions évoluent régulièrement pour devenir de véritables relais territoriaux des politiques et services communautaires.

Les pôles territoriaux assurent des missions de proximité essentielles en direction des élus, des associations et des habitants du territoire.

En pratique

Pôle territorial de Ceyzériat

Place des Anciens Combattants 01250 Ceyzériat
Ouvert lundi mardi mercredi jeudi vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Tél : 04 74 25 04 91 - cezyeriat@ca3b.fr

Pôle territorial de Val-Revermont

12 place du Champ de Foire 01370 Val-Revermont
Ouvert du lundi au jeudi 9h-12h30 et 14h-17h30, vendredi 9h-12h30 et 14h-17h.

Tél : 04 74 42 38 40 - polevalrevermont@ca3b.fr

Pôle territorial Bresse

Mail : polebresse@ca3b.fr

- Antenne de Montrevel-en-Bresse :

Cité administrative

Place de la Résistance 01340 Montrevel-en-Bresse

Tél : 04 74 25 68 98.

- Antenne de Saint-Trivier de Courtes :

La Carronnière

58, route de Chalon 01560 Saint-Trivier-de-Courtes

Tél : 04 74 30 77 41

BRÈVE

IPHIGÉNIE

Qui est-ce ?

Ce n'est pas la nouvelle fée du logis, ce n'est pas non plus la nouvelle assistante maternelle, non, c'est simplement un logiciel.

Un logiciel qui vous permet de retrouver les limites cadastrales de vos parcelles, de vos bois, de votre propriété.

L'application est gratuite pendant 7 jours, ce qui vous permet de vous rendre compte de son utilité pour vous. Ensuite, l'abonnement est de 15 € pour 1 an.

Avis d'un utilisateur :

"Très facile à utiliser, est assez précis et permet de retrouver relativement facilement des terrains ou des bois que l'on croyait perdus."

Mode d'emploi :

Il suffit de charger sur Internet : « iphigénie ign »,

- choisissez « iphigénie-carte IGN sur iphone-présentation », cela vous permet de découvrir Iphigénie ;

- revenez sur « iphigénie ign », descendez la page et cliquez sur « Iphigénie cadastre » puis « abonnement geoportail 12 mois » ; regardez la ligne dessous « iphigénie mode d'emploi » et cliquez dessus.

Voilà, vous savez tout !



René Borrel

Assainissement et COVID

L'année 2020 nous a obligés à changer notre mode de vie. La pandémie de coronavirus qui nous frappe depuis plusieurs mois a mis en lumière certaines habitudes sur notre comportement au quotidien.

La France est le pays de la gastronomie, notre région en particulier. De nombreuses spécialités garnissent nos tables : poulet de Bresse, quenelle de Nantua, Comté etc. Mais depuis le mois de février, le régime alimentaire de nos concitoyens a changé. En effet, lors de nos nombreuses interventions sur le réseau d'assainissement de la commune, en particulier sur le bourg de Chavannes, sont apparus des lingettes désinfectantes, des serpillères, des chiffons microfibre et bien d'autres substances théoriquement impropres à la consommation humaine. Toutes ces matières se sont retrouvées dans les canalisations des eaux usées, dans les pompes de relevage, entraînant un grave dysfonctionnement du dispositif (coût d'une pompe : environ 3000 euros). Nous avons donc conclu que la COVID, en plus de modifier le goût et l'odorat, modifiait le contenu de nos assiettes.

Non, nous n'avons pas changé de régime alimentaire, mais nous avons pris de mauvaises habitudes.

Une publicité sur les produits biodégradables nous a induits en erreur. Il faut plusieurs jours voire plusieurs semaines pour que la nature ou des disposi-

tifs de traitements détruisent ce type de produit. Nous avons confondu peut-être nos toilettes avec un vide-ordures.

Il n'est pas agréable pour les agents communaux et élus d'intervenir sur une canalisation bouchée, sur une pompe de relevage bloquée par des lingettes ou autres détritres ne devant pas se retrouver dans les égouts. Ces désagréments impactent aussi les riverains du réseau, je vous laisse imaginer une bouche d'égout se déversant dans leurs jardins...

La mise en séparatif du réseau d'assainissement du village de Chavannes va se terminer l'année prochaine. Un effort financier important a été consenti par la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse. **Il est de notre responsabilité d'avoir des comportements plus vertueux, afin de garder un réseau d'assainissement performant.**

Il n'est pas très glamour de parler des rejets naturels du corps humain, néanmoins c'est l'affaire de tous.

De bons gestes au quotidien facilitent le travail des agents techniques, économisent un matériel très onéreux, et en plus, c'est gratuit et écologique.

Olivier Bernard-Philibert



Rénovation conduite d'eau potable sur la traversée de Dhuy

Commission fontaines : travaux et réflexions

Installation fontaine

Suite aux travaux de raccordement effectués dans le courant de l'été 2019 pour acheminer l'eau potable de Conflans à Germagnat, la commission a réfléchi au devenir de la source de la Sablière, à la Chanaz, qui alimentait jusqu'alors deux réservoirs qui desservaient le village en eau potable.

L'idée d'installer une fontaine proche de celle-ci a alors germé, permettant de récupérer l'eau et d'en faire bénéficier éleveurs, habitants et randonneurs, plutôt que de laisser retourner cette eau au bief.

Une parcelle communale « Au champ Perrodet » à la Chanaz se prêtait à cette installation de par sa proximité, évitant ainsi des travaux coûteux pour emmener l'eau.

La recherche des matériaux nécessaires (bac et pierre verticale) a alors débuté, et dans l'été 2020 les travaux et l'installation ont été effectués par les bénévoles de la commission.

Quelques travaux de finition et d'aménagement du site restent à faire. La mise en eau aura lieu dès que le renforcement de la conduite reliant Corveissiat à Cuvergnat sera terminé et que la source de la Sablière ne sera plus utilisée.

Réflexion sur la pérennité des fontaines sur les hameaux de Germagnat et Lassera

Suite aux remarques de certains habitants sur la répartition inéquitable de l'eau sur l'ensemble des fontaines durant cet été, certaines étant à sec et d'autres beaucoup plus généreuses, un courrier a été distribué à l'ensemble des habitants relatant l'historique des fontaines, les problèmes et les difficultés rencontrés.

À compter de la saison prochaine, afin de répartir plus équitablement l'eau sur l'ensemble des fontaines, ces dernières seront toutes munies d'une réduction et un responsable unique, Jean-Michel Cochet, nommé par délibération du conseil municipal du 15 septembre 2020, en assurera la surveillance.

Nous avons également fait appel au civisme de chacun, en rappelant que les fontaines étaient un bien collectif et non un bien personnel. Il est important que chacun se sente responsable afin que nos 7 fontaines continuent à couler, souhait partagé par les habitants et la commune de Nivigne et Suran.

Corinne Bernigaud



L'histoire de nos fontaines... ne coule pas toujours de source !

Aspect technique

Une fontaine est constituée généralement d'une borne à goulot ou « chèvre » (parfois ornée d'une rosette) et de plusieurs bassins faisant office de réservoirs, utilisés comme abreuvoirs aux époques où les étables de nos villages abritaient des troupeaux. L'eau des bacs devait rester propre pour abreuver les « bêtes ». Une saignée dans l'un d'eux permettait au trop plein de s'écouler. On appelle « pilier vertical » la borne à goulot enfermant la conduite d'alimentation et son goulot (appelé aussi le « pissierond »).

Différentes sortes de fontaines existent en dehors de cette **fontaine classique**.

- **La borne-fontaine** ressemble à une borne munie d'un poussoir ou d'un levier permettant de faire affluer l'eau dans le goulot.
- **La fontaine abreuvoir** dispose d'un ou plusieurs bacs ou auges dans lesquels les animaux peuvent venir boire.
- **La pompe**, dispositif permettant d'aspirer ou de refouler un liquide.

Si le village disposait de sources abondantes, il pouvait installer des fontaines qui coulaient en permanence : ainsi en était-il des fontaines de Germagnat et Lasserra. Par contre, si le village ne disposait que d'une réserve d'eau limitée, les bornes-fontaines offraient l'avantage de délivrer l'eau sur commande.

Un fontainier, parfois désigné par la population, était chargé de l'entretien, des réparations ou du dégel de la fontaine en hiver.



Fontaine de Lasserra



Borne-fontaine à l'angle de la place de la mairie

La fontaine du village

Autrefois, bien avant que l'eau n'arrive au robinet de chaque foyer, les fontaines publiques étaient, avec les puits, les seuls lieux d'alimentation en eau potable. On venait chercher l'eau à la fontaine avec deux seaux le plus souvent, corvée qu'on accomplissait une, deux ou parfois plusieurs fois par jour suivant l'importance de la maisonnée ou des travaux entrepris. On entreposait les seaux au sol ou sur l'évier de pierre. C'était l'eau nécessaire à tous les usages domestiques : cuisine, nettoyage des aliments, vaisselle, lavage du linge que l'on allait rincer ensuite sous le trop plein de la fontaine. Il faudra attendre l'arrivée de l'eau courante dans les maisons et dans les étables au XX^e siècle pour voir la fin de la corvée d'eau journalière.



Le puits devant la maison Lili Prin

Souvent situées au centre d'une place, les fontaines constituaient un lieu majeur de la sociabilité villageoise, un lieu d'échanges, de discussions, ou parfois de conflits.

Autrefois symboles d'urbanisation et de civilisation car signes d'hygiène (disparition du choléra ou des maladies véhiculées par les eaux circulant à l'air libre, susceptibles d'être contaminées par toutes sortes d'éléments nuisibles à la bonne santé), elles participaient à la beauté et à la grandeur de la cité. Leur établissement exigeait, si l'on voulait être assuré de leur bon fonctionnement et de leur pérennité, un gros investissement en travail et en argent. La majorité

des travaux de terrassement, de viabilisation pour les accès, d'établissement du réseau des conduites, était parfois réalisée par les habitants des villages eux-mêmes. Les coûts importants de construction et d'entretien reposaient cependant essentiellement, cela se comprend, sur le travail d'entrepreneurs payés par les prêtres et la vente des bois.

Les fontaines dans l'ancienne commune de Germagnat

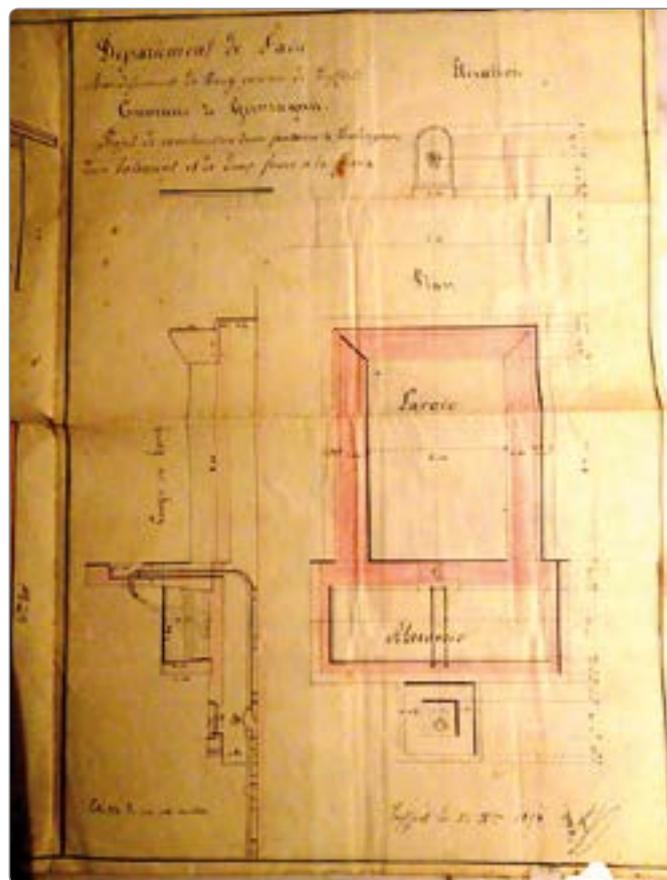
Jusqu'à la construction des fontaines en 1886, les habitants de **Germagnat** utilisaient l'eau du bief, issue de la source de Thuire (Thuère) à La Chanaz et de la source du Tilleret captée sous le petit édicule couvert d'un toit en pierre à deux pans, **la fontaine St Martin**, toujours en place près de l'intersection des chemins de Germagnat, Toulangeon et La Chanaz.

Lasserra ne disposait que de la source située sur la rive gauche du Suran au pied de la montagne, à l'est du village, au lieu-dit **La Fontaine**. La maison Gaillard disposait d'un puits. Partout ailleurs, on se contentait de l'eau de la rivière « *malgré son mauvais goût au moment des chaleurs* », se plaignait le meunier Noël. Le hameau de **Toulangeon** dépendait pour son approvisionnement en eau d'un bief à sec, en été, et d'une source située sous une grange et alimentant un bassin de puisage. Dès 1852, la municipalité se préoccupa d'améliorer l'accès à l'eau et en 1854 fit construire une fontaine-lavoir façonnée par le tailleur de pierres Jean-Marie Borde, de Drom (voir plan ci-contre). Le

débit très faible ne donnait pas satisfaction. En 1941, presque un siècle plus tard, pour compléter l'approvisionnement en eau potable, on décida d'acheter la source de M. Félix Salvit.



Lavoir de Toulangeon



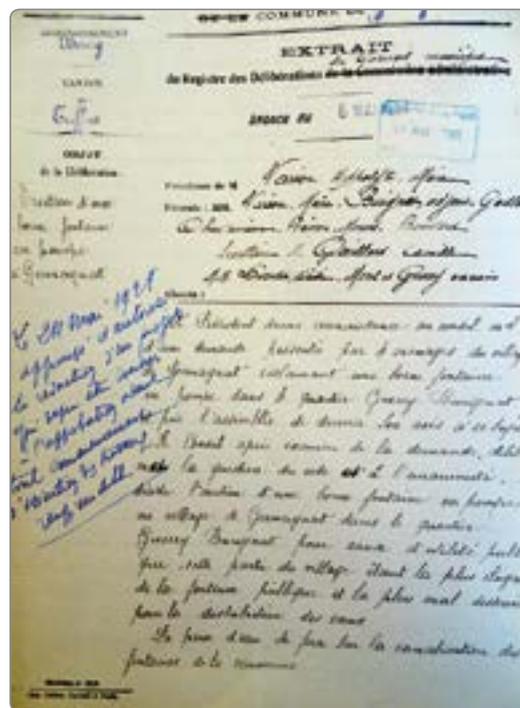
Le hameau de **La Chanaz**, mieux loti, disposait de « **La Fontaine des Seigneurs** », un puits alimenté par une source et situé à proximité des ruines du château. Un bief abondant descendant des hauteurs de Thuire fournissait de façon permanente l'essentiel des besoins du hameau.

Dossier : les fontaines de la commune

En 1867, la **construction de fontaines** était dans l'air du temps dans la vallée du Suran. Les conseillers municipaux de la commune étaient favorables à installer des fontaines publiques à Germagnat et Lasserra. Les meuniers, Aimé Noël à Lasserra et François Antoine à Germagnat, celui-ci de surcroît maire de la commune, firent obstacle, prétextant l'anéantissement de l'approvisionnement de leur moulin. Il fallut attendre quatorze ans et le remplacement du maire Antoine pour que, sous la pression des habitants, le maire Maynal et son conseil municipal prennent la décision ferme de construire 7 fontaines : 3 à Germagnat et 4 à Lasserra. Toutes sont encore en place aujourd'hui. Un emprunt de 14 800 Francs fut contracté pour la réalisation du chantier. Des tuyaux partant de la Fontaine Saint Martin (délibération de 1881) venaient remplir un château d'eau situé sur la place de l'église, le point le plus élevé du village. Il alimentait les fontaines de Germagnat et de Lasserra. Sept ans plus tard, en 1888, les fontaines de la commune dispensaient leur précieux liquide à la satisfaction de tous.

En 1894, d'importantes réparations sont réalisées aux fontaines de La Chanaz et de Toulangeon et, en 1903, une borne fontaine est installée à La Chanaz. Au début des années 1900, une possibilité fut donnée aux habitants de Germagnat et de Lasserra qui en feraient la demande, de se brancher sur le réseau des fontaines. Une règle avait été mise en place : un seul robinet devait être raccordé, et, en cas de baisse de la source, plus question de tirer de l'eau à ce robinet. Pour l'anecdote, à Lasserra, le restaurant Mathieu avait installé deux bacs en pierre, remplis par le branchement qu'il avait fait sur le réseau des fontaines. Dans un bac, il y avait des truites pour les clients et dans l'autre les boissons à rafraîchir. En 1928, la municipalité ajouta une borne fontaine à Germagnat au milieu d'une grande cour, où vivaient à l'écart des circuits des fontaines publiques, les familles Burignat, Guéry et Salvi (extrait ci-dessus).

En 1949, un riverain détourne des eaux de la « source du Tilleret ». Il s'ensuit une pénurie d'eau dans la commune et un dépôt de plainte de la mairie. Cet événement a l'avantage de déclencher une réaction au sein de Conseil Municipal qui décide de régler une fois pour toutes l'approvisionnement en eau.



La municipalité approuve l'ajout d'une borne fontaine à Germagnat

En 1950, on conçoit le projet de fournir l'eau potable à chacun des habitants de la commune grâce au captage de la **source de la Sablière** située au lieu-dit « Sous la Combe », dans le bois de Thuire à La Chanaz. Une première tranche de travaux commence avec la construction d'un réservoir de 100 m³ qui stockera l'eau au lieu-dit « Sous le Château » à La Chanaz. Il alimentera les premières maisons en 1963. Une seconde tranche édifie un réservoir de 150 m³ au lieu-dit « Sous les Pendannes » à Germagnat. En 1967, l'eau sur l'évier, autrefois rêve inaccessible, est enfin réalisé dans toutes les maisons.



Aujourd'hui, en 2020, et depuis peu, l'ancienne commune de Germagnat est raccordée au réseau de Conflans qui distribue une eau parfaitement traitée provenant de la rivière d'Ain. La source de la Sablière a été mise à la retraite, mais ce serait faire preuve d'ingratitude que de négliger son eau si pure et abondante et de la laisser s'écouler en pure perte, dans le plus grand mépris. La Commission Fontaine de la commune, qui a vu le jour quelques années auparavant, lui offre l'occasion une fois encore de nous satisfaire en créant au pied de Thuire un modeste édifice rien que pour elle et pour tous les cultivateurs qui viendront y remplir leurs tonnes à eau pour abreuver leurs troupeaux, les jardiniers pour arroser leurs jardins et enfin les promeneurs pour se désaltérer de bonne eau fraîche. Ainsi est née la **Fontaine de la Sablière !**

L'eau continue de couler aux fontaines des villages pour le bonheur des habitants, des cultivateurs, des promeneurs. Elle n'est plus surveillée, mais reste de bonne qualité.



150 ans de combat dans la commune de Chavannes pour l'eau potable

Les problèmes d'approvisionnement en eau potable du village de Chavannes et de ses hameaux remontent à la nuit des temps. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, pour satisfaire leurs exigences en eau, les habitants se contentent des sources, des puits, des ruisseaux souvent à sec en été, et de la rivière du Suran. La quantité et la qualité des eaux mises à la disposition des habitants de la commune deviennent une des préoccupations majeures du conseil municipal. En effet, l'Etat issu de la Révolution montre, par ses encouragements, qu'il se préoccupe de la santé de ses citoyens. Les conditions ne sont guère favorables et c'est un véritable combat pour l'eau que la commune mènera jusqu'à la moitié du XX^e siècle.

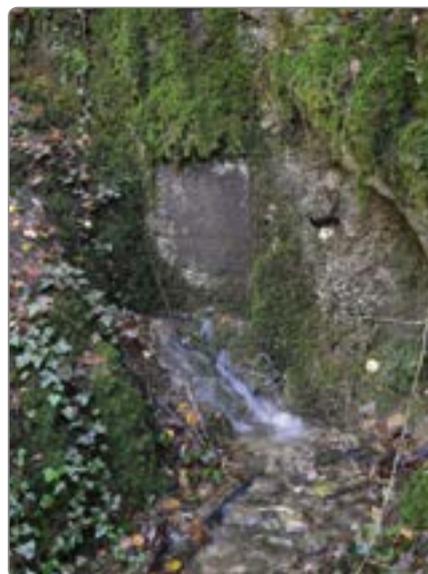
Ce combat ne pouvait être engagé que grâce à l'amélioration du sort des paysans. À partir de cette date, une petite aisance pointe dans les campagnes. Des habitants se disent eux-mêmes prêts à faire des sacrifices financiers et les communautés peuvent disposer alors plus facilement de l'argent des coupes de bois. Les communes ne craignent plus alors d'emprunter et l'Etat, sous Napoléon III, leur offre des facilités pécuniaires.

Dans le bourg de Chavannes

Le conseil municipal lance, en 1851, l'étude d'un projet de plusieurs fontaines. Les critères retenus sont l'utilité

publique et accessoirement l'embellissement du village. Dans un premier temps, en 1863, l'installation des fontaines va nécessiter l'acquisition de parcelles de terrain.

1864 : deux sources situées dans la montagne à l'est du bourg sont captées : La Chabaude et La Falatière (ou Folatière) et pourraient alimenter chacune 3 bornes fontaines. Il s'avère que la source de La Falatière est deux fois plus puissante que celle de la Chabaude. Il est alors décidé par le conseil municipal de réunir les deux sources pour approvisionner Chavannes.



Captage de la source de la Falatière

1867 : réception des fontaines.

1885 : on restaure les maçonneries des anciens captages, on remplace les anciennes conduites et on pense à la création d'un nouveau réservoir de 125 m³ en vue d'un projet de distribution de l'eau dans sept bornes-fontaines cette fois. Les travaux commencent en 1886 et se poursuivent l'année suivante. Ils ont nécessité le détournement du canal d'amenée des eaux aux deux moulins de Chavannes et de Marcoux pendant quatre jours et l'ouverture d'une brèche dans la berge du canal. Les « usiniers (meuniers) », Isidore Mindal à Chavannes et les frères Villard à Marcoux, se plaignent des perturbations subies dans leur activité du fait des travaux. Ils demandent à recevoir une indemnité plus convenable que celle proposée par la municipalité.

1887 : le meunier de Germagnat, Antoine, tente de vendre à Chavannes, pour 1500 Francs, une source qu'il croyait sienne. Le maire de Chavannes refuse.



Réservoir de Chavannes

Répartition des points d'eau

A la fin du XIX^e siècle, Chavannes dispose d'un certain nombre de points d'eau répartis dans le village.

- Une fontaine côté ouest, proche du préau de l'ancienne mairie de Chavannes (rue des Orchidées).



Place de l'église

Elle était équipée d'un balancier. La pierre de cette fontaine aurait été reprise au moment de la démolition de la mairie pour être installée place de l'église à la place d'une ancienne fontaine. Toujours en fonction, ornée d'une rosette, elle est la seule à disposer d'une petite décoration.

- Une borne-fontaine qui existe



Borne-fontaine à l'angle rue du Moulin et ruelle des Remparts

toujours, rue de Franche-Comté à l'angle de la place de la Mairie.

- Une borne-fontaine encore visible à l'intersection rue du Moulin et passage des Remparts.

Les fontaines énumérées ci-dessous n'existent plus :

- Un puits devant la maison de Lili Prin, rue de Franche Comté.

- Une borne-fontaine à l'angle du pigeonnier, côté route, vers l'ancienne maison de M. Durand (actuellement maison du plombier du Suran) rue de Franche-Comté.

- Une borne-fontaine à l'angle de l'immeuble de l'ancienne boulangerie (rue de Franche-Comté et rue du Pont-Levis).

- Une borne-fontaine proche de Michel Chalou, à l'angle du chemin du Bois.

- Une borne-fontaine, angle de la rue de Franche Comté et rue du Moulin, à proximité de la maison de Mme Vazzoler, contre le jardin d'en face.

Dossier : les fontaines de la commune

Mise à part la fontaine monumentale, place de l'église, magnifiquement travaillée et surmontée d'un vase en pierre, les fontaines du bourg n'étaient qu'utilitaires, donc sans recherche esthétique.

L'installation de points d'eau potable a rencontré plus de difficultés dans les hameaux de la commune.

Les hameaux de Ceillat et de Rosy, éloignés du Suran, situés au pied du versant oriental du mont Nivigne moins arrosé par les pluies, souffrent cruellement du manque d'eau. En 1831, pour faciliter l'accès à la source de Rosy et créer une fontaine commune, les habitants s'unissent dans le but d'acquérir une grange en ruine proche de la source. Dans l'espace libéré, ils construisent un bac réunissant les eaux captées. On en était, révèle l'enquête faite pour l'achat du bâtiment, « à n'user que d'eau infecte », dit un paysan, et « en s'exposant à des maladies sérieuses », renchérit un autre. Par malchance, l'eau manquait en période de sécheresse. Plus tard, un réservoir avec lavoir vint compléter les réserves en eau.



Réservoir et lavoir de Rosy



Fontaine de Rosy

Ceillat possédait une « fontaine » qui n'était en réalité qu'une source aménagée. Celle-ci « perd la plus grande partie de ses eaux par infiltration dans la roche pourrie » constate l'agent voyer, fonctionnaire préposé à l'entretien des rues et des routes, qu'on appelle aujourd'hui « ingénieur du service vicinal ». En 1833, pour tenter de recueillir le maximum de liquide, la décision est prise de demander l'autorisation de creuser une tranchée dans une propriété contiguë mais privée. Le préfet accepte la transaction.

En 1879, soit quarante-cinq ans plus tard, les habitants projettent de construire un canal qui amènerait l'eau de la source de Rosy au centre du hameau. En 1881, le hameau dispose enfin d'une fontaine installée en son centre. Elle a été payée par la vente d'un pré appartenant au hameau. En 1887, le réservoir est agrandi et passe de 8 à 40 m³. Réparations et agrandissement s'échelonnent de 1905 à 1910, financés en partie grâce à la vente de coupes de bois.



Fontaine de Ceillat

Pouvoir disposer d'eau pour les hommes et en suffisance pour abreuver les animaux est resté le souci constant des habitants de ces deux hameaux. Les vestiges des fontaines bassins en sont le témoignage.

À Chavuisiat le Grand, Chavuisiat le Petit et Corcelles, on s'alimente, en période de sécheresse, aux eaux du Suran. Mais un rapport dit : « cette rivière qui traverse de nombreux villages est d'autant plus contaminée qu'en été ses eaux sont basses et stagnantes ».

- **À Chavuisiat le Grand**, le lit de la rivière est mal-propre comme les eaux. En 1887, on crée un réservoir de 70 m³ qui alimente trois bornes-fontaines.

- **À Chavuisiat le Petit**, en 1857, on se propose d'aménager une source située au fond d'un puits profond de 7m et d'installer au dessus une fontaine ou une pompe. Trente ans plus tard, on capte la source du « Ravin ». Les eaux sont conduites dans un réservoir de 35 m³ pour alimenter deux bornes-fontaines.



Borne-fontaine de Chavuisiat le Petit

- **Corcelles** reçoit son eau potable par une conduite provenant du réservoir de Chavannes. Elle alimente deux bornes-fontaines au hameau. L'une d'elle, placée au-dessus d'un grand réservoir, a fière allure avec son pilier massif orné d'un chapiteau mouluré, de deux moulures à sa base et d'une rosette entourant son goulot.



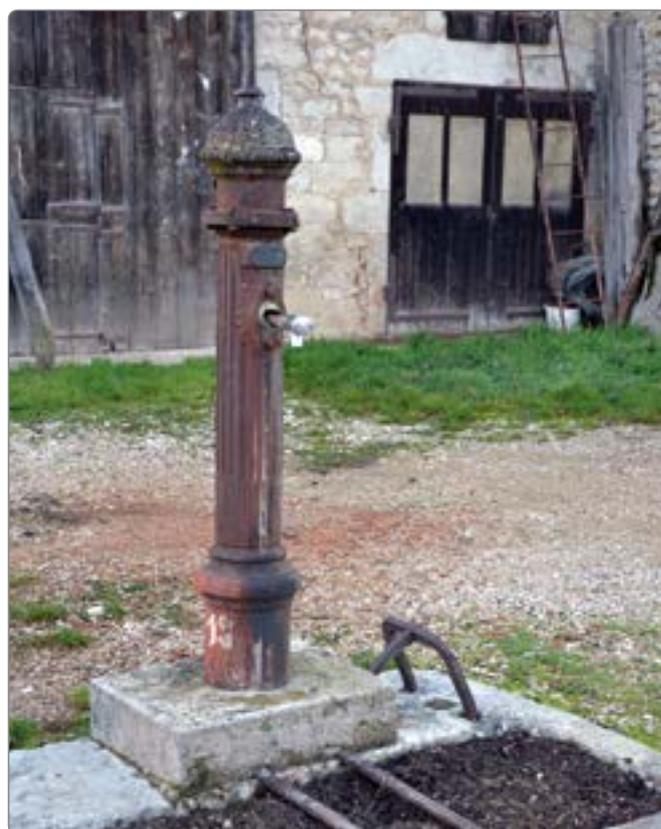
Réservoir-fontaine de Corcelles

À Dhuis

La dénomination Dhuis dérive d'un nom d'origine gauloise « dubro » qui signifie « source ». Sa présence a permis l'installation d'une petite communauté à cet endroit. En 1891, Dhuis s'affiche comme le hameau le plus important de la commune.

Actuellement, il possède deux fontaines situées à proximité de la **mare du Gaillourd** et **le Puits** situé rue Aimé Cotton à proximité du CD 936, toutes deux alimentées par la source située dans la cave de l'ancienne fromagerie.

La fontaine la plus proche du Gaillourd, appelée par les gens du village « **La grande Fontaine** », a été installée en 1848 selon la date gravée dans la pierre à l'intérieur du fronton coiffant son monumental pilier. L'eau de cette fontaine, essentielle aux habitants du village pour leur usage quotidien, servait également, et surtout, pour la fabrication du fromage générateur de revenus pour les habitants. En période de sécheresse, lorsque le niveau de la source commençait à baisser, la fontaine n'était plus accessible aux habitants : on réservait son eau à la fabrication du fromage. Concernant **le Puits**, en été, la tolérance de puisage de son eau s'abaissait pour



Fontaine du puits situé rue Aimé Cotton

Dossier : les fontaines de la commune

chaque foyer à deux seaux d'eau par jour pour usage personnel. Les habitants se voyaient contraints d'aller s'approvisionner au Suran aux abords de Marcou ou, plus généralement, à La Bouverie, près de la scierie Branchy, où l'eau était de bien meilleure qualité.



La Barmette

La seconde fontaine appelée « **La Barmette** » (1861-1863), alimentée par les eaux en provenance de l'écoulement des sols, en conséquence de moins bonne qualité, était utilisée comme abreuvoir pour le bétail. La présence de deux grands bacs en pierre entourant la pompe confirme cet usage.

Un réservoir situé en bordure du chemin dit « chemin des Vignes » recevait son eau d'une source en provenance des « Grobonnières ». L'eau captée en amont de l'ouvrage arrivait par une conduite. Les habitants avaient entrepris de creuser le réservoir sans l'autorisation de la préfecture. En 1884, celle-ci suspendit les travaux. Ils ne reprirent qu'en 1891 et s'étalèrent jusqu'en 1899. Les pierres extraites servirent à entourer la mare du Gaillourd. Le réservoir devait alimenter 3 bornes-fontaines mais la source ne coulait vraiment qu'en période de pluie.

Le réservoir eut besoin de réparation en 1903.

Tous ces ouvrages fontaines, puits, réservoirs pourraient éventuellement être utilisés aujourd'hui comme réserves à incendie et sont répertoriés comme tels. Plusieurs maisons possédaient des citernes creusées dans le rocher, permettant à leurs propriétaires de disposer d'un petit complément d'eau.

Les fontaines bassins de Dhuis affichaient une certaine monumentalité.

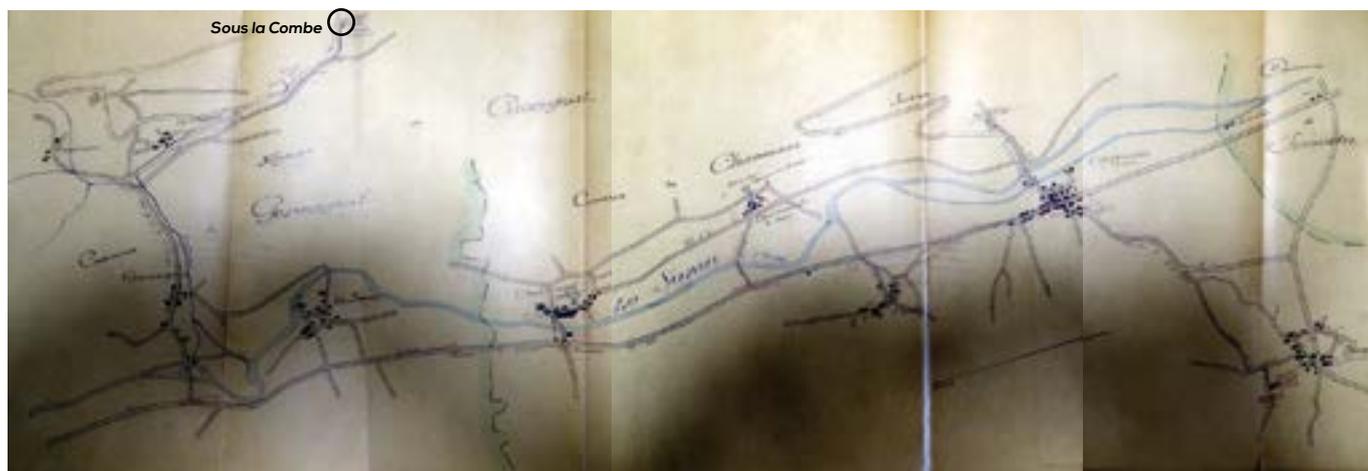
Malgré tout, l'eau potable fait défaut dans la commune

Malgré tous ces travaux étalés sur quatre-vingt-dix ans, force est de constater que la situation n'est pas satisfaisante. La population atteint 850 habitants en 1912. Les sécheresses de 1906 et 1911 ont mis en évidence les insuffisances des réseaux en place. Au cours des mois de sécheresse, « les habitants en ont été réduits en 1911, à 6 litres par tête et par jour » contre 50 en temps ordinaire. À noter qu'il faut également 50 litres par tête de bétail. Des appréhensions apparaissent quant à l'avenir, car « dans les cinq agglomérations, s'il ne pleut pas à partir du printemps et jusqu'en décembre, l'alimentation en eau s'effectue à la rivière même du

Suran », constate un état de la distribution de l'eau dans la commune. En effet, les bonnes sources, qui ont alimenté jusqu'à cette date les territoires de Chavannes, sont de fausses sources, c'est-à-dire des émergences de biefs temporaires formés par les pluies ruisselant sur les montagnes de Cuvergnat et d'Arnans et sur le plateau de Morière au nord de Dhuis. Le côté Nivigne est particulièrement sec. Il n'y a pas d'espoir de trouver d'autres sources constate le géologue chargé de découvrir des approvisionnements supplémentaires.

Un projet titanesque

Dès 1906, un projet titanesque est étudié : **le captage de deux sources très abondantes situées à La Chanaz sur la commune de Germagnat au lieu-dit « Sous la Combe »**, où se trouve la source actuelle de La Sablière, à plus de cinq kilomètres au nord de Chavannes. Après la terrible sécheresse de 1911, le sujet revient à l'ordre du jour début 1913. Des tractations débutent avec la commune de Germagnat qui essaie de négocier. Elle demande que les habitants de La Chanaz « *qui seraient lésés par ce projet par le manque d'eau pour leurs bêtes soient largement indemnisés par la commune de Chavannes* ». Chavannes donne son accord, une étude complète est réalisée.



Les tuyaux devaient suivre le tracé de la route et desservir les villages jusqu'à Dhuys.

Sont prévus tout au long du parcours, des réservoirs, des regards, des vannes de contrôle et même des abreuvoirs pour les animaux. Le projet ne va pas sans rencontrer des oppositions. Les habitants de La Chanaz craignent l'assèchement de leur bief. Cependant, ils donneraient peut-être leur consentement à la condition que, dans le hameau, la commune de Chavannes s'engage « *à établir gratuitement une fontaine abreuvoir identique à celle des villages de Germagnat et de La Serraz* ». Mais c'était sans compter sur l'avis défavorable des meuniers Bouvard à Germagnat et Noël à Lasserra : les moulins ne pourront plus fonctionner, argumentent-ils. La municipalité de Germagnat émet également des réserves et, à Chavannes, quelques propriétaires se rangent derrière l'instituteur en retraite, M. Guyon, qui soutient « *qu'on ferait mieux de réviser les installations existantes et d'éviter les fuites nombreuses sur les canalisations avant d'aller chercher ailleurs* ». Le dernier mot revint à l'argument financier et au coût que représentait un tel projet. La dépense, évaluée à 110 000 Francs avant la guerre, s'est trouvée portée à environ

450 000 Francs en 1920 du fait de l'absence de subvention et de l'augmentation considérable du prix des matériaux. En juillet 1921, le projet fut rejeté.

Le manque d'eau causé par la sécheresse de 1921 pousse la municipalité à étudier un projet consistant à puiser et à filtrer l'eau du Suran ; les habitants utilisent déjà cette eau, mais sans la filtrer, d'où les désagréments sanitaires que cela risque de leur apporter.

- 1923 : deux dérivations du Suran sont envisagées, l'une à Chavissiat le Grand et l'autre à Chavannes. L'eau détournée de la rivière correspondrait à 60 m³/jour. L'engagement est pris d'indemniser les « usiniers » (moulins), les « arrosants » (irrigants) et autres réclamants.

- 1925 : le projet est déclaré d'utilité publique. L'eau du Suran sera filtrée avec des filtres à sable. Puis à la même date, le maire de Chavannes adresse au maire de Germagnat une lettre lui demandant d'alimenter une fontaine de Chavissiat en se branchant sur une fontaine de Lasserra, « *la fontaine de Chavissiat serait placée à un niveau plus élevé que celle de*

Dossier : les fontaines de la commune

Lasserra de manière à ce que, dans le cas où les eaux viendraient à baisser, la fontaine de Lasserra soit servie en premier » ... « j'ose espérer, Monsieur le Maire et cher collègue, que votre Conseil voudra bien s'unir à vous dans cet acte d'humanité et d'entraide, en accordant le surplus de vos eaux qui s'écoulent à des gens qui n'ont à boire que l'eau du Suran ».

En 1939, le projet de récupérer les eaux de la source de « Sous la Combe » à La Chanaz, par Chavannes, revient à l'ordre du jour. En 1941, la commission d'enquête donne un « avis favorable » à la déclaration d'utilité publique des travaux d'alimentation en eau potable de Chavannes. Les études et conciliations sont relancées mais, la guerre est là et après ces terribles journées de 1944, pendant lesquelles les Allemands incendient Chavannes, le projet est de nouveau abandonné.

En avril 1947, Chavannes adhère au Syndicat Intercommunal de distribution d'eau avec Montmerle, Treffort et Drom auxquels se rattache en 1955 la commune de Ramasse. L'opération consiste à rassembler et mettre en commun des ressources financières pour rechercher et aménager des sources et construire des réservoirs. Opération très coûteuse, mais l'eau est là.

Aujourd'hui, la commune de Chavannes est raccordée au réseau de Conflans qui distribue une eau parfaitement traitée provenant de la rivière d'Ain.

Fontaines, pompes, puits, réservoirs sont le témoignage du véritable combat pour l'eau, mené avec opiniâtreté pendant plus de 150 ans par les habitants et leur municipalité.

Plus qu'un patrimoine

Aujourd'hui, si les fontaines ont perdu leur usage domestique, elles n'en restent pas moins des éléments incontournables du patrimoine communal. Archives, mémoire des habitants, vestiges encore en place, nous retracent l'histoire des fontaines de nos villages. À Chavannes, de ce patrimoine communal, nous n'avons pu connaître que l'essentiel, le technique et l'administratif puisque les aléas de l'histoire ont fait disparaître les archives en 1944 lors de la retraite des troupes allemandes vers le nord. L'incendie des maisons du bourg et de la mairie qui s'en est suivi leur fut fatal. Seuls témoignages disponibles maintenant, les archives départementales ont offert leur précieux concours pour écrire cet article. L'eau potable de la commune provient aujourd'hui de la nappe souterraine d'accompagnement de la rivière d'Ain, grâce au

filtrage (filter l'eau de la rivière du Suran représentait déjà un espoir en 1926 pour Chavannes). Ce petit dossier nous rappelle combien nos ancêtres ont peiné pour avoir la possibilité d'utiliser chaque jour l'élément le plus fondamental de leur vie. Bien avant le réchauffement climatique qui de nos jours « a bon dos », des siècles durant et jusqu'à la seconde moitié du XX^e siècle, les Chavannais ont pâti des conditions atmosphériques accentuées par le sous-sol calcaire. Ils ont été profondément marqués par les sécheresses de 1906, 1911 et 1921. Aujourd'hui, parce que l'eau coule à flot dans nos maisons, nous en viendrions presque à négliger ce bien inestimable.

Préservez nos fontaines, nos sources, nos ruisseaux et notre rivière

L'eau est le premier de nos trésors.

René Borrel

Merci à Marcel Barbier et André Paillard pour leur si précieuse mémoire.

Merci à Gérard Borrel pour ses inépuisables connaissances.

Merci à Max Varéon et Dominique Perret pour leur généreux coup de main.

Les Cotton, une famille d'éminents scientifiques français, originaire de l'Ain et qui a son "port d'attache" à Chavannes (un peu de sciences pour bien commencer l'année)

Au milieu du XIX^e siècle, Eugène Cotton, issu d'une famille de paysans bressans, était devenu professeur de mathématiques. Il enseigna d'abord au collège de Nantua, puis à l'École Normale d'instituteurs, puis au lycée Lalande à Bourg-en-Bresse, et enfin au lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand¹.

Tôt devenu veuf, il éleva seul ses trois enfants : une fille et deux garçons. La famille Cotton possédait alors une ferme dans le hameau de Dhuy et plus tard une propriété à Chavannes même, située dans le quartier du Combillon, à l'entrée nord du village, entre la route départementale et la route de Rosy.

Les fils d'Eugène Cotton, **Émile** et **Aimé**, firent tous deux de brillantes études, puis des carrières scientifiques remarquables : c'est après leurs études secondaires au lycée Lalande à Bourg-en-Bresse, et lorsqu'ils visent les grandes écoles, que leur père obtient sa mutation au lycée Blaise Pascal à Clermont-Ferrand où ses deux fils entrent en classes préparatoires (il n'y en avait sans doute pas encore à Bourg-en-Bresse)².

Aimé, l'aîné, né en 1869, intègre en 1890 la prestigieuse **École Normale Supérieure** de garçons de la rue d'Ulm à Paris et obtient à la Sorbonne une double licence de mathématiques et de physique. En 1893, il passe l'agrégation de physique, puis entreprend une thèse de doctorat dans le domaine de l'optique, qu'il soutiendra à Paris en 1896. Après un court séjour à l'université de Toulouse en tant que professeur adjoint, il regagnera Paris et l'École Normale Supérieure³; il y fera la presque totalité de sa carrière de physicien⁴.



Aimé Cotton



L'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm

À cette époque, la physique connaît des évolutions spectaculaires : en 1906, après d'importants travaux sur la physique des particules⁵, **Albert Einstein** publie la première version de la **théorie de la relativité** (relativité restreinte qu'il étendra en 1915 à la relativité générale). Par ailleurs, dans le sillage du physicien allemand **Max Planck**, la **physique quantique** commence à s'élaborer ; la double nature corpusculaire et ondulatoire de la lumière a été mise en évidence, en particulier par Einstein ; le grand physicien français **Louis De Broglie** apporte

Dossier : la famille Cotton

une contribution majeure à ce qu'on appelait alors en France la « **mécanique ondulatoire** »⁶. C'est lui qui, en 1951, prononcera à l'Académie des Sciences, dont il est devenu le secrétaire perpétuel, l'hommage rendu à Aimé Cotton après sa mort.

Aimé Cotton avait suivi l'enseignement du grand mathématicien français **Henri Poincaré**, considéré par les scientifiques comme l'égal d'Albert Einstein et le cofondateur de la théorie de la relativité.



Louis De Broglie



Henri Poincaré

Pendant la première guerre mondiale, Aimé Cotton, alors tout jeune physicien, travailla dans la commission dirigée par **Paul Painlevé** pour la défense nationale, sur l'influence de la température, de la pression et du vent sur les tirs de canons de 75, et plus particulièrement, avec **Pierre Weiss**, sur une méthode de repérage par le son des points de tir de ceux-ci..

De 1920 à 1941, Aimé Cotton est professeur de physique théorique, puis de physique générale à la Sorbonne. Il est élu en 1923 à l'**Académie des Sciences**, et il en deviendra le président en 1938.

Les principaux travaux de recherche d'Aimé Cotton portent sur les interactions entre la lumière et les champs électromagnétiques, en étudiant les modifications du parcours et des propriétés physiques (en particulier la polarisation) d'un rayon lumineux lorsqu'il traverse un tel champ suffisamment intense. Expérimentateur de talent mais ne disposant pas à Paris d'un électro-aimant assez puissant pour produire des champs électromagnétiques suffisants, il dut d'abord se rendre en Suisse, à Zurich, pour mener ses travaux. Il concevra ensuite **un électro-aimant de très grande puissance** (jusqu'à une tonne entre les entrefers)⁸. Ingénieur et tenace, il finira par en obtenir la construction dans le **laboratoire scientifique de Bellevue à Meudon**, aujourd'hui laboratoire du **CNRS**. Pour mesurer avec précision l'intensité d'un champ magnétique, Aimé concevra un appareil spécifique, la **balance de Cotton**, bien connue des physiciens. En 1924, Aimé Cotton sera élu à l'**Académie des Sciences**.



Le grand électro-aimant de l'Académie des Sciences à Meudon

Photo : L. Médard/CNRS



Le laboratoire de Bellevue de Meudon



La balance de Cotton

Dossier : la famille Cotton



Eugénie Feytis

Il avait épousé en 1913 la physicienne **Eugénie Feytis**, originaire des Charentes Maritimes.

Ils auront quatre enfants : Eugène, né en 1914, qui deviendra, lui aussi physicien ; un fils qui décède deux

jours après sa naissance ; une fille, Amélie, qui mourra à l'âge de neuf ans ; une autre fille enfin, Jeannette, qui deviendra professeur de biologie.

Eugénie Feytis avait été, en 1901, élève de l'**École normale supérieure de jeunes filles de Sèvres** où elle eut comme professeur **Marie Curie**, et rencontra **Pierre Curie** ainsi que **Paul Langevin**, quatre des plus grands physiciens de l'époque. En 1904, Eugénie est reçue première au concours de l'agrégation féminine des sciences physiques et naturelles. En 1925 elle devient, docteur en sciences physiques et, plus tard, sera maître de recherche au tout nouveau CNRS¹⁰.

En mai 1936, c'est le Front Populaire : Eugénie Cotton est

nommée directrice de l'École normale supérieure de jeunes filles de Sèvres par le ministre de l'éducation Jean Zay. Elle y participera à la réforme des études supérieures féminines, y élèvera le niveau de l'enseignement des sciences et y développera le laboratoire et les recherches. Aimé et Eugénie Cotton évoluent donc aux sommets de la vie scientifique française de l'époque, mais aussi de la formation de l'élite des enseignants au sein des Écoles normales supérieures de la rue d'Ulm à Paris pour les garçons, et de Sèvres pour les filles.



Marie et Pierre Curie



Paul Langevin avec Albert Einstein

Dossier : la famille Cotton

Si la vie et les travaux d'Aimé et Eugénie Cotton sont plutôt bien connus et documentés, on sait moins que le jeune frère d'Aimé, **Émile Cotton**, né en 1872, fit lui aussi une brillante carrière scientifique, il est vrai loin de Paris, à l'Université de Grenoble.

Élève, comme son frère aîné, de l'École Normale Supérieure de 1891 à 1895, docteur en mathématiques en 1899, il est spécialiste de la géométrie des courbes et des surfaces de l'espace : il fut professeur de mécanique rationnelle et appliquée à l'**Université de Grenoble** au cours d'une longue carrière qui se déroula de 1904 à 1950. Il y forma des scientifiques, mais aussi des ingénieurs : cette bivalence (recherche scientifique et développement industriel) est, aujourd'hui encore, la marque de cette grande

université. Grand prix des sciences mathématiques en 1936, Émile Cotton fut (comme sa belle-sœur Eugénie) un des premiers directeurs de recherche du tout nouveau CNRS et également, dès 1931, **correspondant de l'Académie des Sciences** où il fut reçu comme membre titulaire non résident en 1943 ; il y siégera aux côtés de son frère Aimé. Son nom reste attaché à un outil mathématique utilisé en physique des solides : le **tenseur de Cotton**¹¹. La notion mathématique de tenseur, récente à l'époque, est à replacer dans un contexte scientifique plus large qui, comme on l'a vu, a vu émerger la théorie de la relativité et la physique quantique et qui doit beaucoup aux travaux de l'immense mathématicien français **Henri Poincaré** déjà cité.



L'Université de Grenoble

Émile Cotton fut aussi l'un des promoteurs du Groupe Rhodanien de la Société Mathématique de France qui regroupait les mathématiciens des universités de Grenoble, Lyon, Genève et Lausanne, rompant (un peu) ainsi avec le centralisme parisien. Il a laissé l'image d'un homme tolérant et d'une grande amabilité (il se disait lui-même « passionnément modéré »). « ...Émile Cotton avait aussi le culte de la famille, qui d'ailleurs le lui rendait bien, et son plus grand bonheur était de vivre au milieu des siens en assistant à l'éclosion de leur propre bonheur. Une de ses dernières grandes joies aura été le succès de la remarquable thèse de physique de son fils Pierre et sa nomination comme maître de conférences à la Faculté des Sciences de Marseille. »

Aimé, Émile et leurs familles étaient très attachés au Revermont et aux maisons familiales de Dhuy et de Chavannes où ils séjournaient dès qu'ils le pouvaient. Ainsi peut-on lire dans l'hommage qui fut rendu à Émile à sa mort par son collègue académicien Maurice Gignoux : «... puis lorsqu'aux vacances vous quittiez ce cadre grenoblois, nous vous suivions par la pensée vers ce terroir rural du Revermont d'où les Cotton étaient issus, où vous aviez la bonne fortune de réunir tous les vôtres, et d'y retrouver ces profondes racines ancestrales grâce auxquelles les mêmes ressorts de vie se transmettent de génération en génération ».

On dit aussi qu'Aimé et son épouse Eugénie invitaient volontiers dans leur maison de Dhuy leurs collègues scientifiques parisiens qui appréciaient le Revermont... et particulièrement les parties de chasse qu'y organisaient leurs hôtes pour eux. Jean-Jacques Laurent, lorsqu'il était maire de Chavannes, fit apposer sur cette maison une plaque à leur mémoire. On peut donc supposer que l'autre propriété des Cotton avec son petit « manoir » au Combillon, donnant sur la route départementale à l'est et la route de Rosy à l'ouest, était celle d'Émile Cotton¹².

Les convictions et les idées politiques des Cotton se situent clairement « à gauche », et ils seront très engagés. Pendant la deuxième guerre mondiale, Aimé sera arrêté en octobre 1941 et incarcéré à la prison de Fresne, puis à nouveau pendant quelques jours en 1943 ; il sera titulaire de la rosette de la Résistance et commandeur de la légion d'honneur. De son côté, Eugénie, militante au Parti Communiste Français, apportera dès avant la guerre son aide aux réfugiés allemands antinazis et aux républicains espagnols ce qui lui vaudra d'être privée de son poste à l'ENS de Sèvres et d'être mise à la retraite d'office par le régime de Vichy en 1941... mais aussi de recevoir en 1950 le Prix Staline pour la Paix ! Leur fils **Eugène**, lui aussi physicien, se joindra au groupe de jeunes résistants de Chavannes qui prirent le maquis dans le Mont Nivigne pendant l'hiver 1943.

Dossier constitué par Jean-Marc Braemer

Sources :

- Aimé Cotton : Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Aimé_Cotton
- Cotton (Aimé) – Persée <https://www.persee.fr/doc/inrp>
- <https://www.academieSciences.fr> (éloge de Louis de Broglie).
- Eugénie Feytis-Coton : https://fr.wikipedia.org/wiki/Eugénie_Cotton
- https://www.academie-sciences.fr/pdf/eloges/cotton_notice.pdf (éloge d'Émile Cotton à l'Académie des Sciences).

- 1 - Où il s'est fait muter pour faciliter les études de ses enfants.
- 2 - Hasard étonnant, ils y eurent comme professeur de philosophie un jeune enseignant qui acquerra un certain renom : Henri Bergson !
- 3 - Qui sera rattachée à l'Université de Paris en 1904.
- 4 - Il est nommé maître de conférences de physique à la faculté des sciences de Toulouse en 1895 et soutient en 1896, devant la faculté des sciences de l'université de Paris, sa thèse intitulée « Recherches sur l'absorption et la dispersion de la lumière par les milieux doués du pouvoir rotatoire ». En 1900, il obtient le titre de professeur-adjoint à l'université de Toulouse, puis est chargé de la suppléance de Jules Violle pour la maîtrise de conférences de physique de l'École normale supérieure. En 1904, à la suite du rattachement de l'École normale supérieure à l'Université de Paris, il est nommé chargé de cours, avec le titre de professeur-adjoint à partir de 1910 à la faculté des sciences de l'Université de Paris, délégué à l'École Normale supérieure.
- 5 - Il est le découvreur du caractère corpusculaire de la lumière avec la notion de « quanta » de lumière appelés plus tard « photons ». En 1905, il avait déjà observé l'effet de la gravitation sur la lumière en repérant le décalage de la position apparente d'une étoile proche du disque solaire lors d'une éclipse totale de celui-ci.
- 6 - Qui lui valut le Prix Nobel de physique en 1929.
- 8 - Le premier des grands équipements mis à la disposition de la communauté scientifique au XX^e siècle.
- 9 - L'outil expérimental pesait à lui seul 120 tonnes !
- 10 - Centre National de la Recherche Scientifique : fondé par le décret-loi du 19 octobre 1939, afin de coordonner l'activité des laboratoires scientifiques en vue de tirer un rendement plus élevé de la recherche scientifique.
- 11 - Un tenseur généralise la notion de vecteur, et dans ce cas permet d'exprimer mathématiquement les contraintes internes d'un solide ; plus récemment, le tenseur de Cotton est utilisé en astrophysique dans l'étude des trous noirs, usage qu'Émile Cotton n'avait certainement pas imaginé !
- 12 - N.B. : ces deux maisons n'appartiennent plus à la famille Cotton.

La vie associative

L'amicale des Sapeurs-pompiers

L'année qui se termine laisse derrière elle un léger goût d'amertume. En effet, 2020 n'aura pas connu de bal pour le 13 juillet, de nombreuses manifestations auront été annulées du fait du contexte sanitaire.

Nous avons dû nous recentrer sur nous-mêmes et les nôtres durant cette période pour le moins inhabituelle. Gageons que cette expérience des plus troublante nous ait permis de reprendre conscience des valeurs importantes telles que la solidarité, la famille, l'amitié.

Notre traditionnelle tournée des calendriers n'aura pas échappé au contexte sanitaire et aura été bien moins conviviale que les années précédentes. En effet, les consignes que nous avons reçues ne nous permettaient pas de rentrer chez les habitants. Le portage des calendriers aura été plus solennel cette année, souhaitons que l'année prochaine nous puissions à nouveau partager un

moment sympathique avec vous autour d'une tasse de café et/ou d'un morceau de gâteau. Nous vous remercions tout de même pour l'accueil chaleureux que vous nous avez réservé malgré toutes ces mesures.

Les amicalistes et moi-même vous souhaitons de passer de belles et heureuses fêtes de fin d'année et

vous invitons à nous retrouver le samedi 16 janvier 2021 pour notre traditionnelle vente de boudin (qui sera maintenue si le contexte sanitaire le permet, à ce jour nous ne sommes pas en mesure d'assurer avec certitude que nous ferons cette manifestation).

Karine Oustry, présidente



Association Revermontoise pour la Conservation des Mécaniques Anciennes

Née fin 1993, l'ARCMA (Association Revermontoise pour la Conservation des Mécaniques Anciennes) a pour mission la préservation des mécaniques anciennes, tracteurs, automobiles, motos et camions, mais aussi moteurs fixes et toutes mécaniques représentant l'intérêt d'être conservées. Dans un premier temps domiciliée à Drom, puis plus tard à Meillonas, elle devient aujourd'hui une association de la commune de Nivigne et Suran à part entière.

Actuellement en cours d'installation dans un bâtiment situé au lieu-dit « La Vicieux » à Chavannes sur Suran, l'ARCMA a suspendu momentanément ses activités de restauration des mécaniques anciennes pour se consacrer à l'aménagement du local.

En principe, l'activité au local se fait toute l'année avec des remises en route et des restaurations de véhicules. Un intérêt tout particulier est porté au

patrimoine régional, par exemple Micromax-Valor (tracteurs) et Radior (motos) fabriqués à Bourg-en-Bresse, mais aussi Energic, Motostandard etc., et tous les « transformés » de l'Ain .

Les membres se réunissent tous les mercredis soirs pour les travaux sur le matériel, et le premier vendredi soir de chaque mois pour discuter du fonctionnement de l'association.

Hormis sa participation à divers rassemblements, salons et expositions, l'ARCMA organise chaque an-

née une bourse d'échanges exposition à Drom depuis 1994, une fête de la Mob depuis 2018 et au moins une promenade en véhicules anciens. La prochaine bourse aux pièces se tiendra le 25 avril 2021.

L'ensemble des membres de l'ARCMA est heureux de pouvoir disposer de nouveaux locaux spacieux et plus confortables qu'auparavant et remercie chaleureusement la municipalité pour son accueil.

Jean-Luc Lombart, président



Société de chasse Diane de Nivigne

Pour la saison de chasse 2020-2021, l'effectif des adhérents est de 29 sociétaires et 12 actionnaires. Nous avons prélevé 66 sangliers et 7 chevreuils.

La bête noire reste le gibier phare : faire le pied le matin de bonne heure afin de le repérer et le déboucher l'après-midi, patienter au poste en souhaitant apercevoir le bout d'un groin, traquer dans les ronciers avec les chiens, avoir le plaisir d'entendre les jolis sons d'une menée résonner dans les collines, voici un aperçu d'une journée en battue.

Les jours de chasse sont les jeudis, samedis, dimanches et jours fériés.

Le lieu de chasse est affiché à la cabane afin que chaque chasseur puisse avoir accès à l'information. De plus, lors des battues, des panneaux sont installés le long des chemins et des routes afin d'avertir promeneurs et automobilistes.

Cette année encore, nous avons lâché des faisans.

De nombreux travaux et entretiens ont été réalisés : la pose de clôtures électriques autour des champs, entretien des lignes de tir, élagage des chemins et enfin agrainage pour les sangliers afin qu'ils restent le plus loin des cultures.

Compte tenu des événements sanitaires, la traditionnelle vente de boudin et civier est reportée à une date ultérieure qu'il n'est pas encore possible de définir à ce jour.

Une pensée émue cette année, en particulier après la disparition de Gilbert Prin dit « Pompier » comme bon nombre d'entre nous aimions l'appeler.

Chasseur assidu à la société de chasse depuis de nombreuses années, passionné de chiens et de chasse au sanglier, tout le monde le connaissait. « Pompier » restera dans nos mémoires comme étant un homme serviable, chaleureux et plein d'humour.

Une figure emblématique de la chasse à la Diane de Nivigne s'est éteinte.



Nous remercions Bastien Oustry pour ces années de présidence à la tête de la société. Ne souhaitant pas se représenter, un nouveau président a été élu.

Succédant à Bastien Oustry, Mickaël Bereziat est donc le nouveau président pour la saison 2020/2021.

Michaël Bereziat, président

Composition du bureau :

- Président : Michaël BEREZIAT
- Vice-président : David DANJEAN
- Trésorier : Thierry KOLLEFRATH
- Secrétaire : Mathieu VAREON
- Membres du bureau : Philippe GIROUD, Jean-Paul GUYOT, Rémi KOLLFRATH, Bastien OUSTRY et Gérard PRIN



L'association Les Pionniers Bressans fête ses 40 ans !

Créée en 1980 par un groupe d'amateurs passionnés, la pratique du tir aux armes anciennes fut le départ d'une aventure renouvelée chaque année pendant 40 ans.

Modernisé au fil des années, le stand de Nivigne et Suran répond aux obligations de la législation en termes de sécurité, de confort, de formations.

Homologué Fédération Française de Tir, celui-ci est aussi homologué pour les formations réglementaires par le ministère de l'Intérieur pour nos forces de l'ordre, et par le ministère de la Justice. L'ensemble des disciplines de tir de la Fédération sont pratiquées, y compris le tir sportif de vitesse encadré par nos moniteurs.

Cette saison sportive a été marquée par cette crise sanitaire qui a écourté drastiquement toutes les compétitions. Malgré cela, notre jeune tireur Ethan Sillans (10 ans) a remporté le championnat départemental Ecole de tir en catégorie carabine, et l'organisation des compétitions redémarre.

Nous avons mis en place, cette année, une demi-journée spéciale pour les sociétés de chasse, afin de permettre aux chasseurs de venir essayer leurs

armes en toute sécurité et de les régler si besoin avec l'aide de nos encadrants fédéraux. Le premier retour auprès de la société de chasse de Germagnat ayant été très positif, cette demi-journée sera reconduite chaque année et proposée aux sociétés de chasse locales.

Que vous vous dirigiez vers du loisir ou de la compétition, la pratique du tir sportif nécessite de votre part le respect de règles intangibles de sécurité et la connaissance des principes fondamentaux.

Vous pourrez :

- tirer avec une arme en toute sécurité, avec des techniques de tir approuvées, encadré par des animateurs ou des initiateurs diplômés,
- développer votre concentration, votre adresse et toutes les qualités positives inhérentes à la pratique des différentes disciplines de loisirs ou sportives,

Mais aussi :

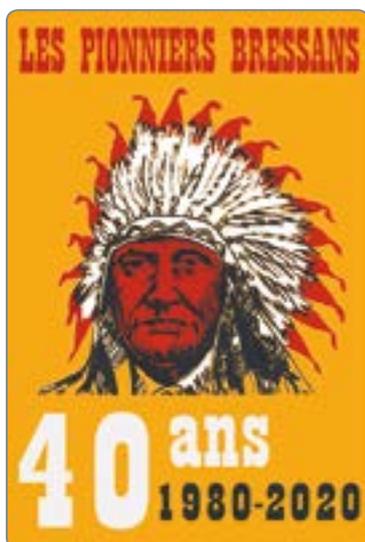
- participer à des compétitions,
- rencontrer des tireurs de haut niveau,
- échanger avec d'autres adhérents pendant des séances de tir, des animations, des stages d'initiation ou de perfectionnement.

Thierry Girin, président

Contacts :

Tél. 06 61 22 67 57

ou via notre site Facebook : <https://www.facebook.com/LesPionniersBressans/>



Comité d'animation de Germagnat

Dame nature nous a appris qu'après une tempête apparaît un arc en ciel porteur d'améliorations, prélude d'un soleil éclatant source d'énergie positive. Alors souhaitons que 2021 soit cette embellie attendue et qu'elle nous permette de ranger au rayon des souvenirs ce virus dévastateur, anxigène et clivant.

Comme nous avons déjà pu l'évoquer dans les bulletins précédents, la volonté de notre association a toujours été de trouver des pôles d'intérêts fédérateurs pour l'ensemble des villageois. C'est pourquoi nous accueillerons avec plaisir toute proposition d'animation novatrice et/ou tout Germagnatis souhaitant apporter sa contribution à l'animation de notre lieu-dit.

Rétrospective des Germagnales 2020

Nous aurions aimé vous accueillir comme chaque année aux Germagnales, mais que nenni... Pour le bien-être de tous, et en respect des règles établies, il nous a semblé judicieux de reporter à 2021 les manifestations de 2020, à l'exception de deux événements pré- et post-confinement :

- Samedi 24 février : soirée jeux

L'après-midi consacrée aux ados, sous l'égide de Paul et Pascal nos animateurs attitrés.

Un repas concocté comme à son habitude de main de maître par Monika, bien soutenue logistiquement par l'ensemble des bénévoles du comité d'animation. Une soirée jeux qui, dans la bonne humeur, a permis à chacun de pratiquer les animations à sa convenance.



Les feux de la St Jean

- Samedi 20 juin : les feux de la St Jean

Une foule d'habitues présents à une soirée conviviale comme on les aime, avec cette année le son des cors de chasse pour faire étinceler le feu.

Peu d'activités, mais belle ambiance et convivialité au programme, alors que demander de plus ?

Exit les Germagnales 2020, vive les Germagnales 2021

Il est entendu que ce programme reste soumis aux évolutions pandémiques qui préoccupent chacun d'entre nous, et que nous l'adapterons aux directives prescrites au moment de chaque manifestation.

Manifestations prévues en 2021 :

- Samedi 13/02 - 14h00 : initiation aux jeux de plateaux :

Nouveauté en cours d'élaboration pour ces Germagnales, à destination des jeunes de 7 à 77 ans. Nous vous tiendrons informés dès finalisation du projet

- Samedi 20/02 - 14h00 : après-midi et soirée jeux

- Samedi 17/04 - 14h30 : après-midi gaufres

- Samedi 29/05 - 20h30 : concert de printemps

- Samedi 26/06 - 19h30 : feux de la Saint Jean

- Samedi 10/07 - 12h00 : fête au Pays

- Vendredi 19/11 - 19h30 : soirée Beaujolais.

« Si le bénévolat n'est pas payé, c'est qu'il n'a pas de prix », selon Sherry Anderson.

Effectivement, pour le bénévole, le seul fait de vous accueillir et de vous offrir un moment de partage convivial et festif répond pleinement à son aspiration, alors rendez-vous aux Germagnales 2021.

Le comité d'animation de Germagnat vous souhaite à tous une bonne année 2021, source de bonheur, santé et plénitude agrémentée d'une embellie vivifiante, que nous appelons tous de nos vœux après les turbulences de l'année écoulée.

Christian Biondi, président
gribpous@gmail.com

Comité d'animation de Chavannes-sur-Suran

Comme chaque année, nous cherchons à vous proposer toujours plus. Mais celle-ci a été si particulière que chacun d'entre nous en a été affecté, touché au plus profond à tel point que nous avons dû bouleverser nos habitudes.

Organiser des manifestations n'a pas été chose facile, mais nous avons pu créer un moment unique et convivial lors de la fête de la musique. Le char musical proposé par notre artiste a su, à chaque hameau, semer la bonne humeur, donner de l'entrain et redonner le sourire aux habitants tout au long de la journée après cette période difficile du confinement.

Mais la...

Dieu ne s'arrête pas... même si la 30^e farfouille et le loto n'ont pas eu lieu, compte tenu des risques sanitaires et d'un protocole d'organisation strict. Nous avons cette envie de repartir, de reprendre notre vie d'avant. La préparation du passage du Tour de France a suscité des amitiés associatives.

Innover, se remettre en question et réveiller des affinités, chercher de nouveaux partenariats associatifs.

De tout cœur et au nom de toute l'équipe du comité d'animation, nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année.

David Lagarde, président



Président : David Lagarde
Secrétaire : Nadine Pollet
Trésorière : Brigitte Vuillot

Membres CA :

Francis Faure	Gérard Vuillot
Valérie Poulain	Alain-Alex Prin
Jean-Louis De March	Marie Wattez
Johan Levrat	Hélène Levrat-Clerc

Manifestations 2021 :

- Assemblée générale : 8 janvier
- Chasse aux œufs : 3 avril
- Saint Pierre / Fête du village : 19-20 juin
- Farfouille : 12 septembre
- Loto : 3 octobre
- Fruits de mer : 23 décembre

La vie associative

Gym Villages

La saison 2019/2020 a été très particulière. Comme pour toutes les associations, la crise sanitaire a sonné la fin des activités pour l'année 2020, suite au confinement du 17 mars.

Pour cette saison 2020/2021 :

- **Les cours de yoga** dispensés par Brigitte WELTER pour adultes/ados le mardi de 9h45 à 10h45 à la salle des fêtes de Simandre sur Suran et de 20h15 à 21h15 à la salle motricité école de Chavannes-sur-Suran à Nivigne et Suran.

- **Les cours cardio (danse fitness, step, renforcement musculaire...)** dispensés par Gaëlle HILAIRE n'ont repris que le 29 octobre, suite au congé maternité de notre animatrice et n'ayant malgré toute notre bonne volonté pas trouvé de personne pour son remplacement. Les séances adultes/ados ont toujours lieu le jeudi de 20h30 à 21h30 salle des fêtes de Simandre sur Suran.

Côté manifestations, notre traditionnelle vente de plats à emporter a eu lieu le samedi 10 octobre, elle a remporté un beau succès, et je remercie toutes les personnes qui ont participé.

Je tiens à remercier les municipalités de Nivigne et Suran et Simandre sur Suran pour la mise à disposition des salles pour nos différents cours, ainsi que toute mon équipe, membres du conseil d'administration, animatrices et bénévoles pour leur implication sans faille à la vie de notre association.

Toute l'équipe de Gym Villages vous souhaite une belle et heureuse année 2021.

Nadine Pollet, présidente

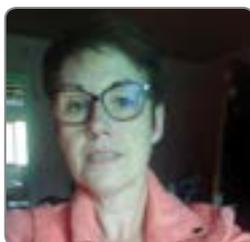
Membres du bureau :



Nadine Pollet
Présidente



Clarisse Clerfeuille
Trésorière adjointe



Catherine Guillano
Trésorière



Stéphanie Bailleul
Secrétaire adjointe



Sonia Gonnet
Secrétaire



Gaëlle Hilaire, Virginie Meuzy
Administratrices



Animatrices :
Brigitte Welter
et Gaëlle Hilaire



Manifestation 2021 :

- Samedi 9 octobre : plats à emporter

Club de l'Amitié

Lors de son assemblée générale ordinaire du 5 décembre 2019, le tiers sortant du conseil d'administration du Club de l'Amitié a été réélu.

Le bureau reste inchangé :

- Marie-Paule Évieux, présidente
- Jean-Pierre Ceyzériat, vice-président
- Maryse Mauconduit, trésorière
- Anne-Marie Maistre, secrétaire.

Cette A.G. a été suivie d'un repas à l'auberge des Trois Bouchons.

Alors que le club se réjouissait de l'adhésion de nouveaux adhérents (38 en tout pour la saison 2019/2020) très présents lors des projections DVD et du bon fonctionnement des ateliers « tablette », le confinement imposé le mardi 17 mars 2020 par la crise sanitaire covid a mis un terme à toutes les rencontres.

Le club s'est réuni pour la dernière fois jeudi 12 mars 2020 autour d'un repas convivial cuisiné par sa présidente et servi salle de la Halle (photos).

Suite aux consignes données par la Fédération Départementale et par les instances nationales, le Club de l'Amitié est contraint de suspendre toute activité jusqu'à nouvel ordre.

L'équipe du club de l'amitié



Conscrits

L'association des conscrits de Nivigne et Suran remercie ses habitants de les avoir accueillis, comme chaque année, gentiment et chaleureusement et d'avoir acheté ses brioches afin de financer le banquet des classes. C'est grâce à l'hospitalité de tous que cette tradition prospère et permet le contact entre les différentes générations. Malheureusement, les consignes sanitaires n'ont pas permis que le banquet des classes du 25 avril ait lieu et l'ensemble de l'association en est désolée. C'est pourquoi nous avons décidé que le banquet 2021 qui devrait se tenir le 17 avril regroupera non seulement les classes en 1 et 6 mais aussi les classes en 0 et 5. En espérant que les conditions sanitaires s'améliorent, l'ensemble de l'association des conscrits a hâte de retourner dans les rues du village à votre rencontre et vous souhaite une bonne année 2021.

L'équipe des conscrits



Le bureau :

- Président : Simon Pollet
- Vice-président : Antoine Favier
- Trésorier : Enzo Orlandini
- Trésorier adjoint : Evan Curt
- Secrétaire : Aude Stempfler
- Secrétaire adjoint : Nathan Prin

Manifestation 2021 :

- 17 avril : Banquet des classes

La vie associative

Sou des Écoles

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas, 2020 en est le parfait exemple.

Cette année, les conditions sanitaires ont empêché la réalisation d'un bon nombre de manifestations : les sorties des enfants, carnaval, fête de l'école etc n'ont pas pu se réaliser, ce qui est fort dommage pour nos chères petites têtes blondes.

Le voyage scolaire de fin d'année a été annulé, privant les CM2 d'une occasion de s'enrichir de bons souvenirs avant l'entrée au collège.

Enfin, nos manifestations n'ont pu avoir lieu comme prévu, et leur absence a donc mis à mal la santé financière du sou des écoles.

Le point positif à retenir est que les fonds investis dans le voyage de l'an dernier seront reportés, le sou avait déjà versé sa part pour la réservation, nous n'avons donc pas cette « charge » pour cette année.

Nous allons tout faire pour que les enseignants puissent réaliser quelques sorties culturelles, et nous espérons que la solidarité des habitants lors des

manifestations organisées par le sou des écoles permettra d'atteindre cet objectif.

Nous sommes toujours en recherche de bénévoles qui pourraient venir nous aider sur des manifestations comme le loto ou la fabrication des galettes par exemple, même si vous n'avez que quelques heures de disponibles, cela est toujours utile !

**N'hésitez pas à vous faire connaître
si vous souhaitez donner un peu de votre temps
pour nos enfants :
soudesecoles.secretariat@outlook.fr**

Nous tenons à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, s'impliquent pour cette association : bénévoles, participants aux manifestations, commerçants, artisans, les communes de Nivigne et Suran et Pouillat ainsi que les enseignants.

Le président, Brice Chaverot



**Remise d'une calculatrice et d'une clé USB pour le collège.
Afin de « compenser » le voyage qui n'a pu avoir lieu, une entrée accrobranche a été remise aux enfants.**

Le bureau :

- Président : Brice CHAVEROT
- Vice-président : Christophe AGUILAR
- Secrétaire : Anne-Sophie VULIN
- Secrétaire adjointe : Anne-Céline BULIN
- Trésorière : Laura MARMET
- Trésorier adjoint : Sébastien THEVENET



Association de théâtre "Neuf Heures Moins le Quart"

Notre association propose des ateliers de théâtre dont l'encadrement est assuré par Aurélie Girodon, comédienne professionnelle de la Dieselle Compagnie.

Sur l'année 2019/2020, 10 enfants entre 8 ans et 12 ans ont suivi les ateliers.

Ils ont bien sûr été interrompus pendant le confinement et ont repris en mai.

Aurélie a redéfini le projet avec les enfants afin qu'un petit spectacle puisse être proposé auprès des parents.

Les enfants ont ainsi donné deux représentations en extérieur à Chavannes le samedi 20 juin 2020.

Avec les plus jeunes, un texte de Roland Dubillard, « Le Plongeon », a été réécrit et adapté aux enfants, puis il a été mis en scène au lavoir.

Avec les collégiens, le groupe n'étant plus au complet suite au confinement, une écriture en extérieur s'appuyant sur l'environnement et les ressentis, a été réalisée par les participantes. Ce travail s'est déroulé devant et autour de l'église.

Il nous tient aussi à cœur de proposer chaque année aux enfants des ateliers, une sortie au théâtre de

Bourg-en-Bresse. Ainsi, nous avons vu en mars le spectacle « Sens » (Cie Arcosm), une création avec 4 danseurs et musiciens.

Cette saison 2020/2021, deux ateliers sont de nouveau proposés :

- les collégiens le mardi de 18h à 19h30,
- les primaires le mercredi de 10h30 à 12h.

Les dates des représentations en juin 2021 restent à définir.

L'association, en lien avec la commune de Nivigne et Suran, proposera aussi à la salle des fêtes de Chavannes, le vendredi 15 janvier 2021, le spectacle « Vieille Moi Jamais » de la Dieselle Compagnie.

3 comédiennes / 3 femmes (Christine Larivière, Aurélie Girodon, Nicole Biondi), âgées entre 49 et 81 ans, nous montreront avec humour et dérision, comment elles font pour "bien vieillir", mais ce n'est pas toujours facile...

Céline Moreau, présidente

Contacts :

Aurélie Girodon :

aureliegirodon@gmail.com

Céline Moreau : celmoreau@outlook.com



La vie associative

FCHR - Football Club Haut-Revermont



FOOTBALL CLUB

Fondée en 1998



HAUT-REVERMONT

Chavannes sur suran - Villereversure - Corveissiat - Simandre

La nouvelle saison a commencé début août pour les entraînements seniors et début septembre pour les catégories de jeunes.

Cette année 2020 est très délicate pour la pratique du sport, et notamment en collectif comme le football, les règles et enjeux sanitaires s'imposent à nous tous en cette période de pandémie Covid. Nous avons revu avec l'ensemble de notre bureau nos manières de faire, pour nos réunions, les manifestations qui auront lieu ou non, etc.

En U13 et U18, cette saison sera en Entente avec l'ASHR. Pas de section U15 par manque d'effectif, nous réfléchissons activement pour y remédier la saison prochaine.

Il y aura deux équipes en U13 et une en U18 avec un effectif important. Leurs matchs se déroulent au stade communautaire de Villereversure à domicile.

Au niveau de l'effectif seniors, nous repartons avec une seule équipe comme la saison précédente, avec une ambition de bien figurer en D5.



Nous avons une petite vingtaine de licenciés motivés, avec une bonne présence aux entraînements. Ils s'entraînent deux fois par semaine, une fois à Chavannes, l'autre à Villereversure.

Les matchs se déroulent le dimanche après-midi, à Villereversure toute la saison.

La Section Futsal Vétérans, composée de 15 joueurs environ, anciens footeux ou non, se retrouvent en amical les mercredis soir à la salle des sports communautaire de Villereversure.

Les manifestations, comme la vente des tartes cuites au feu de bois ont été une réussite, nous remercions toutes les personnes pour leur présence et leur engagement.

Le club tient également à remercier les élus des quatre communes de Villereversure, Nivigne et Suran, Simandre sur Suran et Corveissiat pour le soutien qu'elles apportent au club depuis de nombreuses années.

Le Président Patrick Morel, le bureau et l'ensemble du club vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette année 2021.

Dates à retenir pour 2021 :

- 30 janvier : vente de paëlla à Villereversure
- 5 juin : Festifoot, repas fin saison à Villereversure
- 19 juin : assemblée générale - lieu à déterminer
- 16 octobre : vente de tartes au four
- 11 décembre : goûter de Noël - lieu à déterminer.

**Pour tous renseignements,
contact Hervé COLIN
au 06 79 38 90 35.**

**Salutations sportives
Le bureau du FC Haut Revermont**

L'Entente des Clochers – Vétérans foot

Notre association d'anciens footeux regroupés sous le nom « Entente des Clochers » continue son bonhomme de chemin pour une nouvelle saison.

Elle accueille les joueurs vétérans de la vallée et d'ailleurs, pour des matchs amicaux, hors championnat officiel. Ceux-ci ont lieu le vendredi soir au stade communal de Nivigne et Suran (Chavannes), et à l'extérieur chez les équipes adverses.

Les matchs sont suivis d'un repas amical avec les adversaires du soir, tout cela dans une convivialité

recherchée et appréciée de tous. Nous sommes un effectif de 23 adhérents cette année, ce qui est en hausse par rapport à l'année précédente. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues !

Le niveau est correct, même si ce n'est pas le résultat qui est recherché à tout prix.

Hors vendredi de match, nous allons de temps en temps au So Club pour un entraînement et également pour une rencontre avec les seniors du FCHR.

En dehors de l'aspect footballistique, nous avons eu

quelques manifestations extra-sportives, dont notre sortie ski en février.

Pour l'année qui arrive, des dates vont être décidées lors de notre AG si elle peut avoir lieu en décembre, nous ne pouvons les mettre dans ce bulletin.

Néanmoins elles seront transmises aux communes dans l'année.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne année 2021 !

Pour tout renseignement :
Benjamin TISSIER, président,
au 06 18 29 25 72

La Cantine Scolaire de Nivigne et Suran

L'association assure le fonctionnement du restaurant scolaire. Elle est composée de parents bénévoles qui s'occupent de la facturation, des encaissements des factures et organisent des manifestations, afin de diminuer le coût des repas. L'aide des communes sur le plan budgétaire est primordiale, et nous les en remercions vivement.

Les repas sont réalisés sur place par nos deux cantinières, Dominique et Caroline ; grâce à elles, nos enfants ont la chance de pouvoir déguster tous les midis de bons petits plats comme à la maison. La crise du Covid-19 a évidemment modifié le déroulement du service, avec moins d'enfants en même temps par service, afin de respecter les normes sanitaires de distanciation et de mélange d'enfants.

Pour l'année scolaire 2019/2020, 56 enfants en moyenne ont fréquenté le restaurant chaque jour, chiffre stable en terme de fréquentation donc, par rapport à l'année précédente.

Sur l'année scolaire 2019/2020, l'association a réalisé 3 manifestations : la co-organisation de la farfouille 2019, la vente traditionnelle des sapins de Noël et la vente de bugnes.

Notre AG 2020 n'a pas encore eu lieu à l'heure de l'édition de ce bulletin suite au reconfinement lié au Covid.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2021 !

Le président, Benjamin Tissier



Le bureau 2019-2020 :

- Président : Benjamin TISSIER
- Vice-président : Amandine LASSENNE
- Trésorière : Céline HELLERINGER
- Trésorier-adjoint : Christophe LABLEE
- Secrétaire : Déborah FONTENOY
- Secrétaire-adjointe : Sandy CHAMBARD
- Membres : Hyptissem HECHAICHI, Johan LEVRAT, Jérôme VULLIN.

Manifestations 2021 :

- Vente de nos bugnes (13/03/2021)
- Vente d'articles décorés par les enfants en lien avec l'Ecole (16/04/2021).
- Farfouille 2021 (12/09/2021)
- Vente des sapins de Noël (04/12/2021)

Association Tricotine Crochetine

Nouvellement créée sur la commune, l'association Tricotine Crochetine a tenu le 4 septembre dernier son assemblée générale constitutive. Chantal CHEVALIER fut élue présidente, Monique GRAS vice-présidente, Isabelle VAREON trésorière et Marlène PERONNET secrétaire.

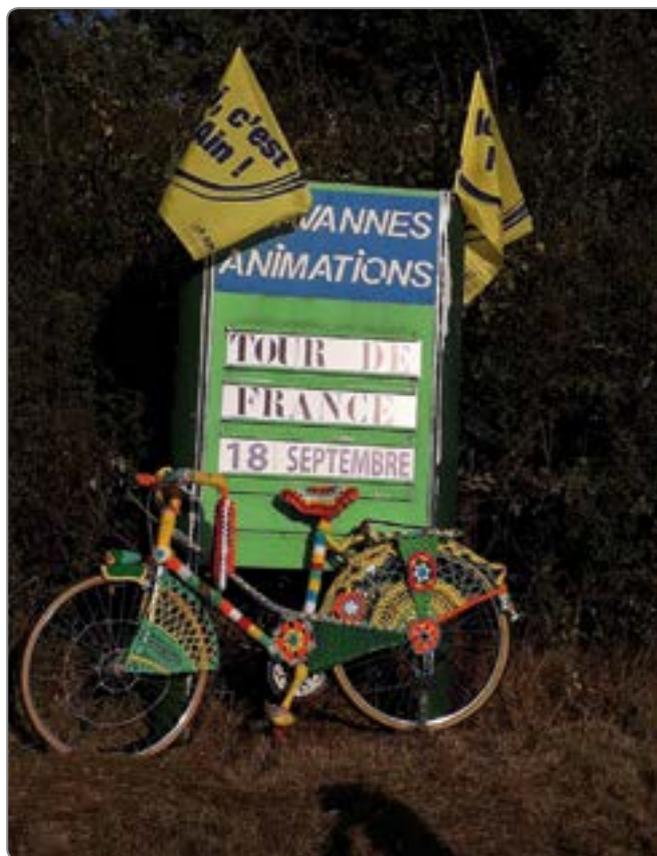
Cette association a pour but de regrouper des passionnées de tricot et crochet. Cet apprentissage passe aussi bien par des cours (initiation, perfectionnement...) que par la réalisation de décorations dans le but d'embellir la commune tout au long de l'année selon différents thèmes.

Un moment d'échanges a lieu **une fois par mois le vendredi soir à 20h30 à la salle des Orchidées.**

Il est ouvert à tous, ainsi qu'aux enfants à partir de 10 ans accompagnés d'un des parents.

L'année 2020 fut riche en événements pour les Tricotines Crochetines.

À peine ont-elles eu le temps de se retrouver pour se souhaiter la bonne année et faire le point sur leurs travaux en cours, que le temps du confinement est arrivé. Mais qu'à cela ne tienne, s'aidant des techniques modernes de visioconférence et autres, elles ont continué à mener à bien leurs projets tricots (décorations pour le Tour de l'Ain et le Tour de France, opération Octobre Rose). Puis l'heure des retrouvailles est enfin arrivée, et c'est sans rien lâcher qu'elles se sont retrouvées tous les vendredis pendant quelques mois pour mener à bien leurs divers projets.



Après de nombreuses heures de travail et des kilomètres de laine, banderoles, maillots et vélos ont été installés sur le trajet du Tour afin d'accueillir au mieux sur la commune le monde du cyclisme.





Un projet en amenant un autre, ce fut au tour de l'Opération Octobre Rose de rentrer en scène. Épaulées par la Ligue contre le cancer, les tricoteuses ont pensé que rien de mieux qu'un soutien-gorge pour symboliser cette maladie qu'est le cancer du sein.

Dans les différents hameaux de la commune, des silhouettes de femmes, mises en scène dans un décor tricoté par les petites mains de l'association, ont pris place, élargissant ainsi à tous la diffusion du message : agir pour le cancer.



Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont fait don de laine ou de matériaux divers qui nous ont été fort utiles dans nos créations.

Un merci également aux agents techniques, à Manon et Gérard qui nous ont épaulés pour la mise en place des structures.



**Si vous avez envie de nous rejoindre,
ou si vous êtes en possession de pelotes de laine, boutons, perles, rubans
dont vous aimeriez nous faire don,
n'hésitez pas, venez nous voir ou contactez-nous au 06 86 53 19 71.**

Les Tricotines Crochetines

Fleurissement

Comme pour bon nombre d'associations, l'année 2020 aura été une année bien singulière avec la crise sanitaire et le confinement qui ont perturbé nos interventions sur le terrain.

Pourtant, dès février, l'équipe renouvelée du comité de fleurissement lançait un appel aux volontaires. Cet appel a rencontré une belle mobilisation et chacun a pu formuler ses souhaits et ses disponibilités.

Certains ont pris en charge des massifs près de leur domicile, de la plantation à l'entretien et l'arrosage, d'autres des arrosages ou des interventions plus ponctuelles.

Les habitants de Lassera et Germagnat ont organisé les arrosages de ces 2 sites via un semainier élaboré en commun.

Cette nouvelle organisation semble plus souple et permet à un plus grand nombre de citoyens de participer aux travaux divers durant toute la saison estivale.

En début de saison, le confinement ne nous a pas permis de préparer les massifs comme nous l'avions prévu, mais la commune, par l'intervention des employés communaux, a fait le nécessaire et nous avons pu sauvegarder nos divers bulbes et oignons hivernés.

Nous avons enfin finalisé les plantations les 21 et 28 mai avec une équipe de 14 personnes motivée et efficace.

Sur le site de Chavannes, qui est le plus fourni en massifs, l'entretien hebdomadaire s'est fait en alternance avec les « fidèles » du jeudi, le samedi rassemblant les personnes ayant une activité professionnelle.





Je veux ici remercier toutes les personnes qui participent de quelque façon que ce soit à l'embellissement de nos villages.
Nous pouvons peut-être faire mieux... nous essayerons d'ailleurs dès 2021 !

Nous espérons recruter quelques nouveaux bras vaillants pour maintenir ce cadre de vie agréable et nous restons à l'écoute de toutes nouvelles propositions.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Bonne année 2021 à tous.

Claude Borrel, présidente

Par ces quelques mots, nous souhaitons témoigner notre gratitude à tous les bénévoles qui régulièrement ou ponctuellement ont participé aux travaux d'embellissement de notre commune.

Malgré les contraintes liées aux événements sanitaires, vous n'avez pas ménagé vos efforts pour mettre en valeur notre territoire.

La sécheresse estivale accompagnée de températures très élevées n'a pas simplifié la tâche.

Votre énergie aura eu raison de toutes ces difficultés pour nous faire partager cette année encore de magnifiques réalisations.

Au nom de tous les habitants de notre commune, l'équipe municipale vous remercie de votre investissement au sein du comité de fleurissement.

La vie associative

Musikar

MusiKar est une association ayant pour objet de favoriser le développement de la musique dans la vie locale, notamment par la création d'une école de musique.

Cette école de musique entend offrir à toutes les personnes du territoire du Revermont et des communes environnantes une ouverture innovante et originale pour entrer dans la culture musicale.

Afin de créer une dynamique importante, MusiKar a fait le choix de cours collectifs et propose donc des cours de violon, piano, saxophone, guitare, batterie, harpe, ainsi que des cours d'initiation musicale pour les plus petits, une chorale et un atelier de musiques actuelles. Ces cours sont basés sur la commune de Simandre et à Nivigne et Suran, dans nos nouveaux locaux situés au 5 route des Orchidées.

De même, pour favoriser l'interaction entre les musiciens, tous les élèves de l'école sont rassemblés autour d'un projet annuel qui mélange les différents niveaux et les différents cours. Après avoir travaillé, les années précédentes, avec le collectif Ishtar, Petrek, Jean-Pierre Goudard et son gamelan, les élèves partent à la découverte, cette année, des musiques folks américaines. **Nous vous invitons d'ores**

et déjà à venir apprécier leur travail le 3 avril 2021 à la salle des fêtes de Coligny en compagnie du groupe lyonnais Taquine.

Musikar, c'est aussi l'organisation de stages et de scènes ouvertes tout au long de l'année. **Vous pourrez ainsi venir chanter aux côtés d'Hélène Peronnet les 9, 16 et 30 janvier, à Drom.**

Quant aux scènes ouvertes, nous vous donnons rendez-vous **le 30 janvier 2021 à Drom.**

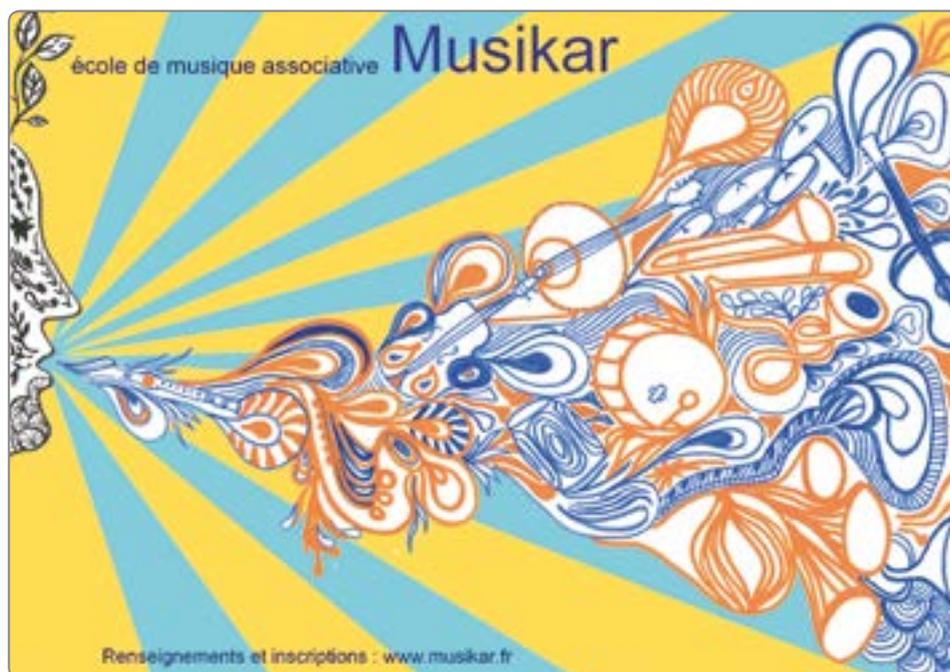
Nous vous concoctons aussi pour la fin d'année 2021 une scène ouverte estivale à la fabrique du Revermont. Ces soirées conviviales, ouvertes à tous sont toujours très appréciées, par le public comme par les musiciens !

Enfin, Musikar tient à remercier les communes de Simandre, Nivigne et Suran et Cize pour leur prêt de salles et leur subvention, ainsi que la CA3B pour son appui financier.

Nous vous souhaitons à tous une très belle année musicale.

**Plus d'infos sur : www.musikar.fr
Contact : asso.musikar@gmail.com**

**Céline Guillermin,
coordinatrice pédagogique**



Initiatives locales

Don du sang

Il était une fois une poignée d'habitants de la vallée du Suran qui voulait absolument que les collectes de sang se poursuivent. Forts de cette motivation, ils ont fusionné les amicales existantes pour en créer une seule, plus forte. Ainsi est née « **Les Amicales Réunies des donneurs de sang Bénévoles de la Vallée du Suran** ».

C'était il y a 10 ans...

Aujourd'hui, notre amicale a gardé les mêmes objectifs : amener de nouveaux donneurs et encourager les donneurs réguliers (en les remerciant avec une collation améliorée).

Cette année, notre amicale a créé son blog sur Facebook. Il suffit de taper « don du sang Vallée du Suran » et vous saurez tout sur notre actualité ! Nous espérons ainsi sensibiliser plus de monde à cette cause...

N'oubliez pas que donner son sang n'est pas uniquement un geste qui peut sauver des vies, donner son sang est également un geste bénéfique pour votre santé.

Une étude publiée dans le « Journal of the American Medical Association » a mis en évidence certains éléments : pour bien fonctionner, le cœur a besoin d'un certain débit et volume sanguin. Donner son sang régulièrement aide à fluidifier le sang et lui permet de s'écouler plus facilement dans les vaisseaux sanguins pour atteindre le cœur.

En donnant votre sang, vous réduisez le volume de fer présent dans votre corps, ce qui diminue le risque de maladie cardio-vasculaire et d'infarctus.

Agenda :

2020 aura été une année difficile, mais nos collectes ont été maintenues et se sont très bien déroulées :

- le 6 février à Simandre : 49 donneurs dont 1 nouveau donneur,
- le 16 avril à Hautecourt-Romanèche : 42 donneurs dont 2 nouveaux,
- le 23 juillet à Villereversure : 53 donneurs dont 5 nouveaux,
- le 22 octobre à Chavannes : 48 donneurs dont 5 nouveaux.

Même si nous n'avons pas pu organiser notre randonnée, nous avons répondu présents face aux besoins, ce qui était plus que prioritaire...

2021 arrive et plus que jamais, nous sommes là, toujours prêts, car les malades ont besoin de nous.

Alors quelques dates à retenir :

Pour les collectes, c'est toujours les jeudis de 15h30 à 19h00 :

- **11 février** à Simandre sur Suran
- **15 avril** à Hautecourt (commune de Hautecourt-Romanèche)
- **22 juillet** à Villereversure
- **4 novembre** à Chavannes sur Suran (commune de Nivigne et Suran)

- Pour notre randonnée annuelle, retrouvons-nous le 3 octobre 2021 à Simandre sur Suran.

- Et enfin, pour nous soutenir et vous informer, n'hésitez pas à venir à **l'Assemblée Générale à Simandre le 5 février 2021.**



Raphaëlle Frison, René Borrel

Photos : Christian MORANDAT



Initiatives locales

ADMR des Deux Vallées

Ces derniers mois ont été particulièrement compliqués pour notre association qui a dû revoir toute son organisation dès les 1ers jours du confinement décrété par le gouvernement pour lutter contre la pandémie de la Covid-19.

Tous les actes essentiels ont été maintenus auprès des personnes les plus fragiles en appliquant au maximum les protocoles d'hygiène adaptés. Une veille téléphonique hebdomadaire a été mise en place pour les autres et la livraison des repas s'est poursuivie normalement.

L'équipe administrative a assuré la continuité des missions en télétravail.

Dans le courant du mois de juin, l'activité a repris petit à petit son cours normal.

Nous ne pouvons que féliciter notre personnel qui s'est trouvé en première ligne face à cette crise sanitaire et qui a fait preuve d'un grand professionnalisme.

Quant au 4^e trimestre 2019, il s'est terminé par les ateliers accordés par le Conseil départemental de l'Ain dans le cadre du plan seniors

afin de redonner du lien social et rompre l'isolement.

La manifestation « vente de tartiflettes » a rencontré un franc succès. Les mesures d'hygiène à respecter étant très contraignantes, exceptionnellement, elle n'est pas reconduite en 2020.

En décembre, nous avons renouvelé le repas de Noël en commun avec les locataires de la Résidence de la Grange Buisson à Villereversure qui est toujours bien apprécié et réussi grâce à la mobilisation de nos salariées réciproques.

2019	Heures d'intervention
Activité du secteur des Deux Vallées	29 506
Activité sur la commune de NIVIGNE ET SURAN	3 270

Devenez bénévole !

Vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil, des qualités d'organisation et d'animation ?

Vous souhaitez vous engager aux côtés de notre association ?

N'hésitez pas à nous contacter !



L'ADMR ET SES NOUVELLES
MARQUES DE SERVICES



ADMR du secteur des Deux Vallées

Maison des Services - 95 place du Monument

01250 VILLEREVERSURE

Tél / Fax : 04 74 51 86 77

Mail : adeuxvallees@fedeo1.admr.org

Cadre de secteur : Laetitia PERRODIN

Assistante technique : Véronique BERNARD-PHILIBERT

Assistante administrative : Stéphanie HAMPARTZOUMIAN

La Fabrique

La Fabrique du Revermont n'est ni une association, ni une fondation, encore moins une entreprise ou un club fermé. C'est un lieu de rencontres rêvé en 2012 par quelques habitants du territoire, une grande propriété de plus de 1000 m² à Simandre, au hameau de Thioles, achetée à l'été 2017 par le MRJC pour concrétiser un projet de mouvement : les Fabriques du Monde Rural¹.

Ce projet ambitieux, porté par des jeunes du territoire, a pour objectif de développer des solidarités locales au travers de différentes activités sur un lieu atypique et ouvert à tous. La Fabrique est donc un tiers-lieu qui comprend un espace de coworking (lieu de travail partagé), des granges et une grande maison. Seule la première partie est rénovée, les autres attendent patiemment d'importants travaux² avant de servir de salle de spectacle, bar associatif, cuisine professionnelle et gîte de groupe.

Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ?

C'est un lieu de vie qui vient après la maison et le travail. Il s'y passe un nombre incalculable de choses ! Depuis plus d'un an, elle accueille des ateliers hebdomadaires de couture, guitare et sophrologie, d'autres de radio, de danse ou de philosophie pour enfants. Des soirées jeux ouvertes les vendredis, des événements ponctuels comme une projection de film, une animation autour de l'écologie... En 2017 et 2019, vous avez peut-être participé au festival « La Voie des Colporteurs » qui a rassemblé une centaine de bénévoles le temps d'une semaine extraordinaire.



Toutes ces activités sont issues de l'envie des habitants du territoire. Alors si vous aussi, vous avez un projet en tête, qu'il soit d'envergure ou très modeste, venez en parler à la Fabrique ! Robin remplace Lucile depuis début septembre, salarié et permanent sur place les mercredis et vendredis.



La Fabrique comporte un jardin extérieur où elle a accueilli un ciné-concert, un week-end jeux, des ateliers exceptionnels et un concert pendant le mois de juillet 2020. L'espace de coworking (lieu de travail partagé) permet de télétravailler en dehors de chez soi, tenir une réunion, animer un atelier, etc. Il est ainsi possible de louer un bureau individuel, partagé ou une simple salle pour profiter de la connexion internet (WiFi raccordé à la fibre optique), de la cuisine ouverte et du salon chauffé au poêle à granulés.

Ce sont d'abord des rencontres et un formidable réseau qu'on tisse à la Fabrique. Petit à petit, la Fabrique fait parler d'elle et attire une chouette diversité de personnes. En organisant des événements et activités variés (politiques, culturels, artistiques, ludiques...), nous avons l'ambition de réunir un public le plus hétérogène possible. Vous l'aurez compris, le lieu a vocation à servir d'incubateur rural, à la fois pour les projets en eux-mêmes que pour les liens qu'ils engendrent.

1- Trois Fabriques sont actives. Plus d'infos : www.mrjc.org/fabriques.
2- Autour de 1 million d'euros, financés par le mouvement, des subventions publiques et privées.

Tour de l'Ain, Tour de France

Le passage du Tour de l'Ain qui traverse notre commune ce vendredi 7 août (de Marcou à Lasserre) s'annonce comme un exercice grandeur nature avant l'accueil de la grande boucle, course de renommée mondiale.

Nivigne et Suran s'est réveillée parée des couleurs du Tour de France ainsi que des couleurs de notre département ce vendredi 18 septembre.

Depuis des semaines, les bénévoles de plusieurs associations (Tricotines Crochetines, les 2 comités d'animation et du fleurissement) préparent et décorent des bicyclettes, tricotent des maillots...



Dans cette effervescence, notre commune retrouve un peu de chaleur festive. Le thermomètre affiche des températures généreuses. Les spectateurs, très nombreux et masqués pour l'occasion, sont répartis tout le long du parcours.



Dès 12h30, les nombreuses voitures de la caravane ont lancé des objets publicitaires très attendus par les enfants.



Puis vers 14h, les coureurs sont passés à vive allure.



À peine les derniers véhicules officiels passés, les spectateurs se sont dispersés et notre village a retrouvé sa quiétude. Les enfants de l'école qui exceptionnellement ont pu assister au spectacle, avec la bienveillance et sous la surveillance de leurs enseignants et personnels auxiliaires, ont regagné leur classe.

L'hélicoptère s'attardera un instant sur le visuel du conseil départemental situé à proximité du hameau de Corcelles.



Et nos agents techniques, mobilisés pour l'évènement, se sont affairés à récupérer les quelque 50 barrières disposées par leurs soins tout le long du parcours (de Montmerle à Germagnat).

Un léger sentiment de frustration pointe aux vues de l'énergie déployée pour un évènement aussi furtif...

Bernard Prin



Un Islandais à Corcelles

Viggo Örn Steffanson, jeune Islandais de 17 ans, partage notre quotidien corcellois pendant une année scolaire, du 28 août 2020 au 12 juin 2021.



Accueillir un jeune étranger : Pourquoi ?

Le fait que Viggo soit Islandais n'est pas étranger à notre décision d'ouvrir notre maison.

L'Islande est une passion depuis plus de 15 ans, et les liens de notre famille avec ce pays sont très forts. Nous l'avons découvert à l'occasion de notre lune de miel il y a 15 ans ; notre fils Noah y a été conçu, et nous avons vécu, pendant nos deux magnifiques séjours sur cette île si extraordinaire, certains de nos plus beaux moments de bonheur en famille.

Accueillir un jeune venu de cette terre particulière est sans doute une façon de témoigner notre reconnaissance.

L'envie de partager, de s'enrichir, de découvrir et faire découvrir, et de s'ouvrir à d'autres cultures ont fait le reste.

Accueillir un jeune étranger : Quand ?

La candidature de Viggo pour son séjour en France et sa recherche de famille d'accueil nous ont été transmises par le collège St Pierre où Noah était scolarisé à l'époque, dans le cadre du dispositif du

Centre d'Échanges Internationaux (association créée en 1947).

Nous avons vu passer bien d'autres candidatures pendant ces 4 ans de collège, de toutes nationalités, et nous avons toujours cette envie de tenter l'aventure. Mais ce n'était jamais vraiment le bon moment, toujours d'autres projets... Jusqu'à ce 29 juin 2020 et la lecture de la candidature de Viggo.

Ensuite, tout s'enchaîne très vite.

Accueillir un jeune étranger : Comment ?

Un mail adressé au responsable de l'association pour témoigner de notre enthousiasme, un dossier de candidature pour se présenter au jeune, un rendez-vous à la maison pour vérifier les conditions d'accueil que nous proposons, et un échange convivial avec Bernard Emorine, le responsable local.

Un mail le lendemain qui nous informe de la validation de notre candidature... et moins de deux mois après, nous voilà dans la zone des arrivées, à l'aéroport de Lyon, à attendre fébrilement celui que nous considérons aujourd'hui comme un membre à part entière de notre famille.

Accueillir un jeune étranger : C'est quoi ?

La démarche est entièrement bénévole pour la famille d'accueil.

Nous offrons le gîte et le couvert à Viggo pendant ces 10 mois, il partage notre vie, les événements familiaux, nos déplacements, visites, vacances.

Pour Viggo, il s'agit bien d'un séjour linguistique, et l'objectif principal est d'apprendre puis maîtriser notre langue. Mais il n'est pas « à l'hôtel » chez nous. Il partage la vie de la maison, participe à quelques tâches ménagères... Comme n'importe quel enfant, dans n'importe quelle famille.

Bien évidemment, nous en profitons pour lui faire découvrir notre région et notre pays, notre culture, notre histoire, notre gastronomie... et quand on arrive dans le Revermont, le fromage est l'un des premiers chocs culturels.

Accueillir un jeune étranger : Pour qui ?

Bernard Emorine le dirait mieux que nous : il n'y a pas de famille « type ».

En ville ou à la campagne, actifs ou seniors, avec ou sans enfant...

L'envie de partager son quotidien est la condition sine qua non.



Un premier bilan ?

Une intégration « comme une lettre à la Poste ».

Viggo est à l'écoute, respectueux, poli. Il a à cœur de découvrir et de progresser, et il a trouvé sa place parmi nous, chez nous... chez lui.

Aujourd'hui, sa pratique de la langue française est encore très sommaire... alors nous en profitons pour réviser notre Anglais, les Islandais étant bilingues le plus souvent... Chacun apprend de l'autre !

Avons-nous, de notre côté, commencé à apprendre l'Islandais ? Même si l'envie et la motivation sont là, il va falloir se rendre à l'évidence, ces 10 mois n'y suffiront pas (rires). Nous peinons ne serait-ce qu'à concevoir comment prononcer certaines syllabes.

Mais apprendre quelques bases qui nous permet-

tront d'échanger avec les concitoyens de Viggo lors de notre prochain séjour en Islande, reste notre objectif. Noah a quant à lui appris le skateboard au contact de Viggo. Même si les rues de notre village ne s'y prêtent pas tout à fait, vous pouvez parfois entendre leurs roues le matin, à l'heure du bus scolaire.

Et ensuite ?

Accueillir un autre jeune ? Tout dépendra du regard que Viggo portera sur son séjour. S'il s'est senti bien chez nous, et que tout se déroule comme ces premières semaines, il est bien possible que d'autres jeunes étrangers sachent situer Nivigne et Suran sur la carte de France.

La famille Lagarde



Ce qu'en pense Viggo

"Je m'appelle Viggo, et je suis un élève de Reykjavik, en Islande.

Je vais rester ici pendant un an, pour apprendre le Français.

J'ai choisi d'apprendre le Français parce que j'ai appris un peu de Français quand j'ai décidé de faire des études à l'étranger.

Je pensais que ce serait plus facile, mais cela n'a pas été aussi facile d'apprendre le Français.

Ce n'est pas complètement différent ici de l'Islande. Les principales différences sont qu'il y a plus d'arbres, et qu'ils sont plus grands ici, il fait plus chaud qu'en Islande, et beaucoup de fromages et de vins. La police en Islande n'a pas de pistolets, mais la plus grande différence, c'est que j'ai changé d'une ville

pour un village. Puis il y a des différences entre les familles.

Peut-être qu'il y a plus de différences mais j'y suis déjà habitué.

Le lycée où j'étudie est un peu plus strict qu'en Islande, mais c'est un lycée privé.

Je dois appeler mes professeurs par leur nom de famille et dire « Madame » ou « Monsieur » avant.

C'est une chose à laquelle je dois m'habituer (en Islande, les élèves appellent leurs professeurs par leurs prénoms).

J'ai vu le Tour de France pour la première fois, c'était sympa de voir toutes les voitures donner des trucs, des cadeaux, et à quelle vitesse roulaient les cyclistes !

Tout considéré, tout est merveilleux ici, la nourriture est bonne, la famille est incroyable, et le lycée est bien."



Et vous ?

Et si vous aussi, vous accueilliez un(e) jeune étranger(ère) ?

Vous trouverez toutes les informations sur :

<http://www.cei-etudes-etranger.fr/devenir-famille-accueil>

ou contacter directement le responsable local, Bernard Emorine, au 06 80 11 97 34 ou par courriel : bernard.emorine@gmail.com

Vie économique locale

Le Serrurier du Suran

Christophe Lablée

Serrurier Métallier



Ouverture de porte claquée ou fermée à clé ?

Intervention 24h/24 et 7J/7

06 98 95 64 23

- Pose et changement de serrure et verrous sur tous types de portes.

- Métallerie.

Devis gratuit pour la pose non urgente.

Ouvert de 7h30 à 19h.

4 rue du Revermont - Chavannes sur Suran 01250 Nivigne et Suran

Web : leserrurierdusuran.com

Mail : leserrurierdusuran@gmail.com



Proxi : nos nouveaux épiciers

Aurélie et Michel Palladino

Depuis le 17 décembre 2020, nous accueillons les nouveaux gérants du « Proxi » ; Aurélie et Michel Palladino sont originaires de Bourg en Bresse. Leur petite fille Johana (5 ans) est scolarisée dans notre école depuis déjà fin novembre.

Aurélie et Michel disposent d'une solide expérience en épicerie, tous les 2 issus de la grande distribution et ont l'intention de développer « un joli rayon à la coupe » et souhaitent mettre en place la livraison à domicile.

Bienvenue à tous les 3...

Et un grand merci à Laurence et Cyril pour tous les services rendus durant toutes ces années.



Proxi

7 rue de Franche Comté - Chavannes sur Suran 01250 NIVIGNE ET SURAN

Tél : 04.74.51.72.46

Etat Civil 2020

Naissances

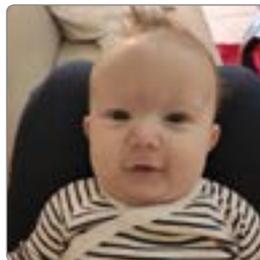
Victoire BLANDENET BERTHON	le 13 octobre	5 rue de la Halle
Noéh BOURDON	le 1 ^{er} juillet	3 rue de la Halle
Léandro CHACON	le 15 août	31 rue de Franche-Comté
Isaac HILAIRE GISBERT	le 17 juin	6 rue de la Halle
Ilona KOLLEFRATH	le 8 juin	1 route de Foy
Noé ROLLET	le 17 juin	7 route de Rosy
Thibault ROLLET	le 23 octobre	1 impasse du Pèse-Lait
Tayna SEROUL CHETCUTI	le 28 mai	8 impasse du Piquet



Ilona Kollefrath
8 juin 2020



Isaac Hilaire Gisbert
17 juin 2020



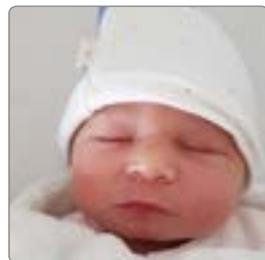
Noé Rollet
17 juin 2020



Noéh Bourdon
1^{er} juillet 2020



Léandro Chacon
15 août 2020



Victoire Blandenet-Berton
13 octobre 2020



Thibault Rollet
23 octobre 2020

Mariage

Rémy GOTTE et Karine LAURIER	le 9 janvier	10 rue de Franche-Comté
------------------------------	--------------	-------------------------

Décès

Jean VERCHERE	Le 4 janvier
Maurice NOËL	Le 12 mars
Gilbert PRIN	Le 19 mars
Paul BERTHON	Le 9 avril
Jacqueline VOLLAND née PONTANIER	Le 5 septembre
Françoise MORGANT née BOUVARD	Le 28 septembre
Janine VAREON	Le 30 octobre
Georges RAVICHON	Le 7 novembre
Antoine ALVAREZ	Le 12 novembre

Infos utiles

Votre mairie

1 place de la Mairie 01250 Nivigne et Suran

Horaires d'ouverture Chavannes :

Le lundi : de 08h30 à 11h30

Le mercredi : de 08h30 à 11h30

Le jeudi : 11h à 12h30 (permanence de M. le Maire)

Le jeudi : de 16h00 à 17h30

Le 1^{er} samedi de chaque mois : de 9h à 11h

Contacts



Téléphone : 04 74 51 70 52

Télécopie : 04 74 51 71 83

Courriel : mairie@nivigne-et-suran.fr

Site internet



www.nivigne-et-suran.fr

Le site internet regroupe toutes les informations et les démarches en ligne de la mairie. Il a vocation à remplir sa mission de service public dématérialisé mais aussi à valoriser nos acteurs et favoriser le contact avec les administrés.

Facebook

www.facebook.com/nivigneetsuran



Incontournable pour suivre l'actualité de notre commune : partage de photos et vidéos, actualités locales, informations en temps réel, découvertes, initiatives, commentaires etc. S'abonner et nous suivre sur Facebook, c'est la garantie de rester connecté. Ces pages sont accessibles même si vous ne possédez pas de compte Facebook.

Cliquez sur j'aime en haut de page pour vous abonner au fil d'actualité.

Médiathèque



Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi : de 16h à 18h

Samedi matin : de 10h à 12h

Point Poste



**Au bureau de tabac presse
"Les Florales"**

Horaires : Lundi 7h - 12h

Mardi au Samedi 7h - 12h et 15h - 19h

Dimanche et jours fériés de 7h à 12h30

Collecte des ordures ménagères



Le mardi matin.

**Réservée exclusivement
aux déchets suivants :**

- emballages plastiques non recyclables
- papiers gras et restes non compostables

Sont absolument interdits :

- verre alimentaire
- emballages plastiques recyclables
- carton

Toute poubelle contenant d'autres déchets ne sera pas collectée, sera signalée par les agents de collecte et fera l'objet d'un procès verbal.



**Déchetterie communautaire
de Simandre sur Suran**

Horaires d'hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars

Lundi : 14h à 16h45

Mercredi : 14h à 16h45

Samedi : 9h à 11h45 et 14h à 16h45

Horaires d'été : du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi : 14h à 16h45

Mercredi : 14h à 16h45

Vendredi : 14h à 16h45

Samedi : 9h à 11h45 et 14h à 17h45

Secours



Numéro d'appel d'urgence européen :

112

Pompiers : **18**

S.A.M.U. : **15**

Gendarmerie : **17** Ceyzériat : **04 74 30 00 10**

Centre antipoison : **04 72 11 69 11**

CHU Fleyriat Bourg-en-Bresse : **04 74 45 46 47**

Transport à la demande "Rubis Plus"

Ce service proposé par la CA3B est disponible depuis notre commune vers les 3 pôles d'attractivité :

- **Bourg-en-Bresse** (Carré Amiot)
- **Ceyzériat** (Mairie)
- **Villereversure** (Place de la mairie)

Deux points d'arrêt pour Nivigne et Suran :

- **Chavannes centre** (vers les locaux techniques)
- **Lassera** (vers abribus)

Il fonctionne toute l'année du lundi au samedi, hors jours fériés.

Tarif forfait 1h : 1.30 euros

Réservations obligatoires du lundi au samedi de 8h à 19h par téléphone au 04 57 38 37 01.

Vous pouvez effectuer votre réservation 1 mois avant votre trajet et jusqu'à 2 h avant, dans la limite des places disponibles. En cas de déplacements réguliers, il est possible de programmer vos réservations.

En cas d'aller/retour, deux réservations sont à effectuer. Le service Rubis'Plus est réalisé par des véhicules légers. La veille de votre départ, en fin d'après-midi, vous recevez un mail, un sms ou un appel (selon votre préférence), qui vous précise l'heure de départ depuis votre arrêt. L'heure de prise en charge vous est précisée par téléphone si vous réservez le jour-même.

Nous vous encourageons vivement à utiliser ce service !



Pour tous renseignements :

Agence Grand Bourg Mobilités
2 rue du 19 mars 1962 01000 Bourg-en-Bresse

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h15
Mercredi de 9h à 18h15 Samedi de 9h à 12h15

Tél 04 74 45 05 06

Mail info@rubis.grandbourg.fr

Site : www.rubis.grandbourg.fr

L'agenda 2021

JANVIER

Vendredi 8	Assemblée générale - Comité d'animation de Chavannes
Vendredi 15	Spectacle « Vieille Moi Jamais » de la Dieselle Compagnie - Neuf Heures Moins le Quart
Samedi 16	Vente boudins - Amicale des Sapeurs-pompiers
Samedi 30	Vente paëllas - FCHR (lieu manifestation : Villereversure)
Samedi 30	Scène ouverte Musikar à Drom

FÉVRIER

Jeudi 11	Don du sang à Simandre sur Suran
Samedi 13	Initiation aux jeux de plateaux
Samedi 20	Après-midi/soirée jeux - Comité d'animation de Germagnat

MARS

Samedi 13	Vente de bugnes - Cantine scolaire
Dimanche 28	Loto - Sou des Ecoles

AVRIL

Samedi 3	Chasse à l'œuf - Comité d'animation de Chavannes
Jeudi 15	Don du sang à Hautecourt
Vendredi 16	Vente d'articles décorés par les enfants en lien avec l'école - Cantine scolaire
Samedi 17	Après-midi gaufres - Comité d'animation de Germagnat
Samedi 17	Banquet des conscrits

MAI

Samedi 8	Commémoration monument aux morts de Chavannes
Samedi 15	Galettes - Sou des Ecoles
Samedi 29	Concert de printemps - Comité d'animation de Germagnat

JUIN

Samedi 5	Festifoot + repas fin d'année - F.C.H.R. (Villereversure)
Samedi 19	Assemblée générale - FCHR
Sam.19 / Dim. 20	Fête du village Saint Pierre - Comité d'animation de Chavannes
Samedi 26	Feux de la Saint Jean - Comité d'animation de Germagnat
Vendredi 25	Fête de l'école / Tombola Sou des Ecoles

JUILLET

Samedi 10	Fête au pays - Comité d'animation de Germagnat
Mardi 13	Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal des pompiers
Mercredi 14	Commémoration monument aux morts de Chavannes
Jeudi 22	Don du sang à Villereversure

SEPTEMBRE

Dimanche 12	Farfouille - Comité d'animation de Chavannes
-------------	--

OCTOBRE

Dimanche 3	Loto - Comité d'animation de Chavannes
Samedi 9	Plats à emporter - Gym Villages
Samedi 16	Vente galettes - FCHR

NOVEMBRE

Jeudi 4	Don du sang à Nivigne et Suran
Jeudi 11	Commémoration monument aux morts de Germagnat
Vendredi 19	Soirée beaujolais - Comité d'animation de Germagnat

DÉCEMBRE

Samedi 4	Vente des sapins de Noël - Cantine scolaire
Samedi 11	Goûter de Noël - FCHR
Jeudi 23	Fruits de mer - Comité d'animation de Chavannes
Jeudi 23 / Vend. 24	Bûches de Noël - Sou des Ecoles